

# **Pour un Canada fort et prospère**

**Mike Harris & Preston Manning**



**2005**

---

Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles de l'Institut économique de Montréal ou des membres de son conseil d'administration.

La présente publication n'implique aucunement que l'Institut économique de Montréal ou des membres de son conseil d'administration souhaitent l'adoption ou le rejet d'un projet de loi, quel qu'il soit.

©2005, l'Institut Fraser. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire un extrait quelconque de cet ouvrage, si ce n'est dans le cas de brèves citations au sein d'articles de critique ou de revues, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Rédaction.

Les auteurs de cette étude ont travaillé indépendamment et leurs opinions sont donc les leurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des membres ou des administrateurs de l'Institut Fraser.

Responsable de la collection : Fred McMahon

Directeur de la production des publications : Kristin McCahon

Coordination de la version française : Patrick Leblanc

Design et composition : Lindsey Thomas Martin

Design de la couverture : Brian Creswick @ GoggleBox

Image de la page couverture : ©Photodisk Red/ Getty Images.

Date de parution : avril 2005

Imprimé et relié au Canada

---

### **Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

Harris, Mike, 1945-

Pour un Canada fort et prospère / Mike Harris & Preston Manning.

Traduction de : A Canada strong and free.

Comprend des réf. bibliogr.

Publ. en collab. avec : Institut économique de Montréal.

ISBN 0-88975-216-8

1. Canada--Politique et gouvernement--21e siècle. 2. Canada--Politique économique--21e siècle. 3. Canada--Politique sociale. 4. Démocratie--Canada. I. Manning, Preston, 1942- II. Fraser Institute (Vancouver, C.-B.) III. Institut économique de Montréal. IV. Titre.

JL65.H3714 2005

320.6'0971'09051

C2005-902182-9

# TABLE DES MATIÈRES

Mike Harris / vi

Preston Manning / vii

Remerciements / viii

Préface / ix

## Une nouvelle vision de l'avenir

1 Pourquoi le Canada a besoin d'une nouvelle vision / 3

2 Notre vision pour le Canada / 9

3 Rééquilibrer le Canada / 17

## Réaliser notre vision

4 L'analyse des politiques / 23

5 Beaucoup de défis à relever / 57

## Attitudes des Canadiens face à la liberté de choix et à la responsabilité

6 Comprendre les attitudes des Canadiens / 61

Références / 67

## MIKE HARRIS

Mike Harris est né à Toronto en 1945 et a grandi à Callander en Ontario. Avant son élection à l'Assemblée législative de l'Ontario en 1981, Mike Harris a été professeur, commissaire et président de conseil scolaire et entrepreneur dans la région de Nipissing.

Le 8 juin 1995, Mike Harris devenait le vingt-deuxième premier ministre de l'Ontario après avoir remporté une victoire fracassante aux élections. Quatre ans plus tard, la population ontarienne réélisait Mike Harris et son équipe, faisant de lui le premier dirigeant de parti de la province à reconduire son équipe pour un deuxième mandat majoritaire en plus de trente ans.

Après avoir quitté la scène politique, M. Harris a joint les rangs du cabinet d'avocats Goodmans LLP, où il joue le rôle de conseiller auprès de diverses entreprises canadiennes. M. Harris siège aussi à plusieurs comités d'administration de sociétés, dont Magna International, Canaccord Capital Inc. et ACE Security Laminates Corporation, en plus d'être président du conseil d'administration de Chartwell Seniors Housing REIT. Il fait aussi partie du comité consultatif de diverses sociétés telles que Aecon et Marsh Canada. En outre, M. Harris siège au conseil d'administration de la Fondation Tim Horton pour les enfants, du St. John's Rehabilitation Hospital et de la fondation pour les enfants Embassy of Hope de Vince Carter.

Enfin, M. Harris est *Senior Fellow* à l'Institut Fraser, un organisme canadien réputé qui se spécialise dans la recherche et l'éducation économique et sociale.

## PRESTON MANNING

Preston Manning a été député à la Chambre des communes de 1993 à 2001. Il a fondé deux partis politiques qui ont servi d'opposition officielle au Parlement, le Parti réformiste du Canada et l'Alliance réformiste conservatrice canadienne. M. Manning a aussi été porte-parole de son parti en matière de sciences et technologie et a agi à titre de chef de l'opposition de 1997 à 2000.

Depuis sa retraite de la politique en 2002, M. Manning est Senior Fellow au sein de deux grands organismes de recherche canadiens, l'Institut Fraser et la Canada West Foundation, et il travaille à la mise sur pied d'un centre canadien de promotion de la démocratie. Il porte aussi le titre de *Distinguished Visitor* de l'University of Toronto, où il présente des conférences. En 2002, Preston Manning a publié un livre intitulé *Think Big* (éditeur McClelland & Stewart) dans lequel il décrit la façon dont il a utilisé les outils et les institutions démocratiques pour changer la politique canadienne.

M. Manning continue d'écrire, d'informer et de présenter des conférences sur des sujets tels la revitalisation de la démocratie en Occident, les relations canado-américaines, le renforcement des relations entre les communautés scientifique et politique, la mise en valeur des infrastructures de transport en Amérique du Nord, le renouvellement du fédéralisme canadien, la réglementation des percées dans le domaine de la génétique et la gestion des rapports entre la religion et la politique.

## REMERCIEMENTS

Nous avons beaucoup de gens à remercier . . . Le directeur exécutif de l'Institut Fraser, Michael Walker, a joué un grand rôle dans le lancement de ce projet, qu'il a également piloté. Fred McMahon, du même institut, a coordonné la recherche. Michel Kelly-Gagnon, président de l'Institut économique de Montréal (IEDM), nous a généreusement prêté conseil, tout comme Peter Holle, président du Frontier Centre for Public Policy. Des remerciements doivent également être adressés aux analystes de l'Institut Fraser, spécialement Jason Clemens, Niels Veldhuis, Nadeem Esmail, et Brett Skinner. Les sondages d'André Turcotte nous ont quant à eux fourni des statistiques d'importance vitale.

Un grand merci à Lindsey Thomas Martin, pour son magnifique travail de révision et de mise en page, de même qu'à Kristin McCahon, qui a mené à bien la production. Soulignons les efforts héroïques de Patrick Leblanc, de l'IEDM, qui a coordonné la traduction du document dans un délai extrêmement serré. Quant à Phil von Finckenstein et Leah Costello, ils ont brillamment organisé le lancement de ce document à Ottawa. Enfin, Jean-Marie Clemenger, secrétaire et recherchiste de Preston Manning, et Elaine Pritchard, adjointe de Mike Harris, ont su garder ce projet sur les rails.

Comme il se doit, nous assumons pleinement les opinions présentées ici. Même si nous avons consulté une multitude de gens, c'est nous qui avons, au final, établi les choix de politiques et l'analyse énoncés dans ce document.

## PRÉFACE

Nous croyons que le Canada n'a pas encore atteint son zénith. Ses meilleurs jours sont à venir, et le seront toujours. Dans un pays aussi prometteur, nous pouvons toujours envisager un avenir plus grand et plus brillant, même quand nous avons derrière nous de grandes réussites.

Malheureusement, le Canada est actuellement freiné par l'absence d'une vision nationale et par des politiques mal avisées.

C'est cette lacune qu'a voulu combler l'Institut Fraser en convoquant en 2003 des tables rondes organisées en collaboration avec l'Institut économique de Montréal et le Frontier Centre for Public Policy. Ces tables rondes se sont prolongées dans une série de consultations à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver. Résultat : une riche collection d'idées sur les objectifs, les principes et les politiques publiques susceptibles d'insuffler une nouvelle vision au Canada.

Nous avons étudié et développé ces idées. Elles nous ont servi à formuler la vision présentée dans ce document. Nous l'avons ensuite confiée à des groupes d'analystes de l'Institut Fraser pour qu'ils élaborent des projets de politiques publiques à travers lesquelles cette vision pourra se réaliser.

Vous avez donc sous les yeux la première d'une série de publications consacrées à cette vision et aux politiques qui en découlent.

Dans cette première livraison, nous exposons notre conception d'un nouveau Canada. Nous examinons les moyens de donner libre cours à l'initiative des Canadiens en élargissant leur liberté de choix, en leur rappelant les responsabilités que cela suppose et en ravivant la démocratie. Nous dévoilons aussi les résultats d'un sondage dans lequel nos concitoyens se sont prononcés sur la liberté, la responsabilité et les options politiques s'y rattachant.

Les prochaines parutions contiendront des projets de politiques sur quatre axes :

- ✳ *Liberté, responsabilité et qualité de vie* proposera des politiques pour améliorer les soins de santé, l'environnement, l'éducation et d'autres services.
- ✳ *Liberté et responsabilité économique* mettra de l'avant des stratégies pour dynamiser l'économie, créer des emplois et soutenir la qualité de vie.
- ✳ *Liberté et responsabilité démocratiques* proposera les moyens d'affermir la démocratie au Canada en comblant ce que d'aucuns désignent comme un « déficit démocratique ».
- ✳ *Promouvoir les intérêts des Canadiens dans le monde* avancera des politiques pour renforcer la position commerciale du Canada, sa défense et sa capacité de maintien de la paix. Ces politiques viseront aussi à restaurer notre leadership parmi les pays démocratiques.

Ce document d'introduction dévoilera un projet de politique dans chacun des quatre domaines, mais d'abord dans celui de la santé, préoccupation pressante pour les Canadiens.

C'est donc de tout coeur que nous vous invitons à envisager cette vision du Canada, les principes qui l'inspirent et les politiques proposées pour qu'elle se réalise.



**Mike Harris**  
Toronto, Ontario



**Preston Manning**  
Calgary, Alberta

**UNE NOUVELLE VISION DE L'AVENIR**



# 1 POURQUOI LE CANADA A BESOIN D'UNE NOUVELLE VISION

Les fondateurs du Canada avaient une vision d'avenir et ils l'ont réalisée par leurs politiques. Ils ont voulu établir un pays fort, riche et indépendant dans le haut de l'Amérique du Nord. Ils ont conçu pour cela un grand espace économique protégé par un État fédéral démocratique. Cet État devait garantir les libertés personnelles et la diversité culturelle. Il devait aussi construire un chemin de fer transcontinental, donner accès à de nouveaux territoires immenses, élargir l'état de droit et formuler ses propres politiques de commerce et d'affaires étrangères.

Les générations suivantes ont poursuivi l'oeuvre des fondateurs. Elles ont défendu la démocratie et la liberté dans deux guerres mondiales. Nous avons accueilli des immigrants de partout pour renforcer notre économie et enrichir la diversité culturelle. Nous avons surmonté la crise des années trente et tissé un filet de sécurité sociale. Notre pays a participé à la fondation des Nations Unies et il a inventé les forces de maintien de la paix. Enfin, nous avons conclu avec les États-Unis le plus grand accord bilatéral de libre-échange au monde. Voilà comment le Canada est devenu l'un des acteurs les plus influents de la scène mondiale : en appuyant ses positions par des investissements, du personnel et de la détermination.

Nous avons de grandes réalisations *derrière nous*, mais que dire de l'avenir? Où est cette vision qui nous unira et nous guidera au XXI<sup>e</sup> siècle? Et quelles politiques permettront de la réaliser?

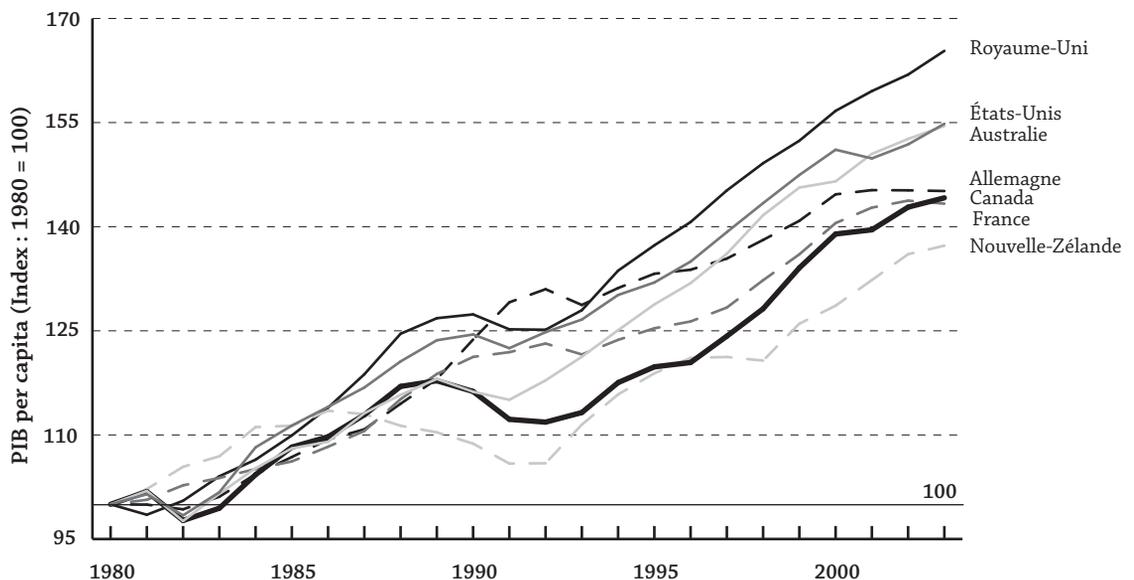
Depuis deux décennies, notre qualité de vie diminue par rapport à plusieurs pays d'Europe de l'Ouest, notamment dans le domaine de la santé. En théorie, nous avons tous accès à de bons soins de santé, mais en pratique, nous attendons trop longtemps pour des services de second ordre (Esmail et Walker, 2004). Bref, pendant que le fardeau fiscal des

Canadiens s'alourdit, les services et bénéfices offerts par leur gouvernement diminuent.

Depuis vingt ans, notre niveau de vie baisse par rapport à celui des Américains et des pays développés du Commonwealth. Le Canada traîne derrière les grands pays européens, dont les résultats récents n'ont pourtant rien de reluisant (pour une comparaison des principaux pays, voir figure 1). Notre productivité — celle-là même dont dépendent nos emplois — n'a pas suivi celle de notre premier partenaire commercial. Depuis vingt ans le Canada affiche l'une des pires performances dans ce domaine parmi les pays développés. Il dépasse à peine l'Allemagne, pourtant frappée d'un recul de sa productivité au moment de sa réunification (pour une comparaison des principaux pays, voir figure 2).

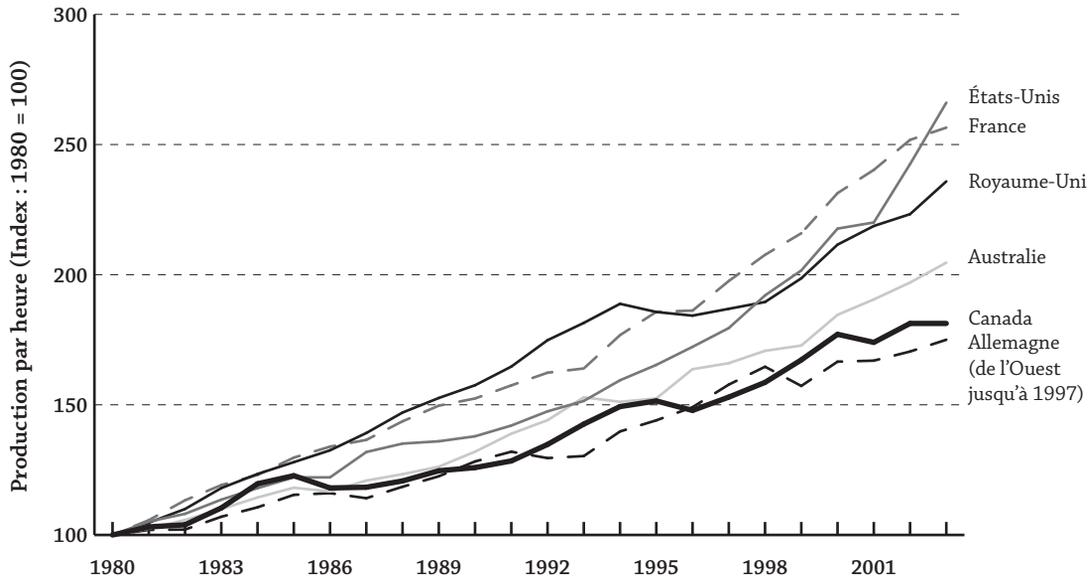
Si la démocratie canadienne survit techniquement, *l'esprit civique et la vie démocratique* s'étiolent. De plus en plus de citoyens — les jeunes, spécialement — méprisent les politiciens (voir figure 3a). Seulement 60,5 % des électeurs ont participé au dernier scrutin fédéral. C'est le plus faible

**FIGURE 1 : PIB PER CAPITA DANS DIVERS PAYS, UNITÉS MONÉTAIRES LOCALES CONSTANTES**



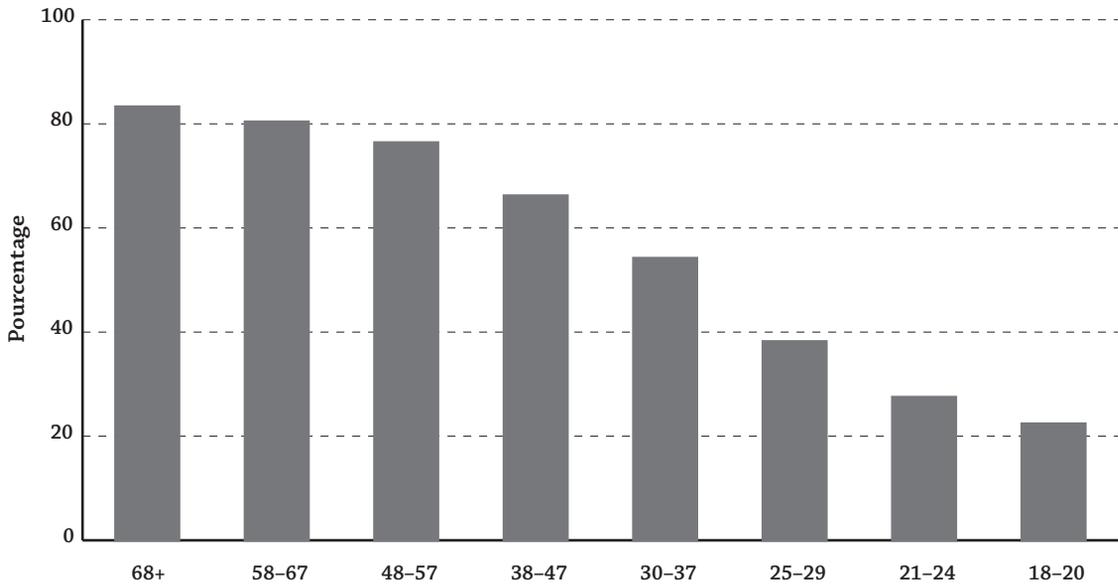
Source : Banque mondiale, 2004.

**FIGURE 2 : PRODUCTION MANUFACTURIÈRE PAR HEURE**



Source : US Bureau of Labor Statistics, 2005.

**FIGURE 3A : POURCENTAGE QUI ONT VOTÉ À L'ÉLECTION FÉDÉRALE DE 2000, PAR COHORTE D'ÂGE**



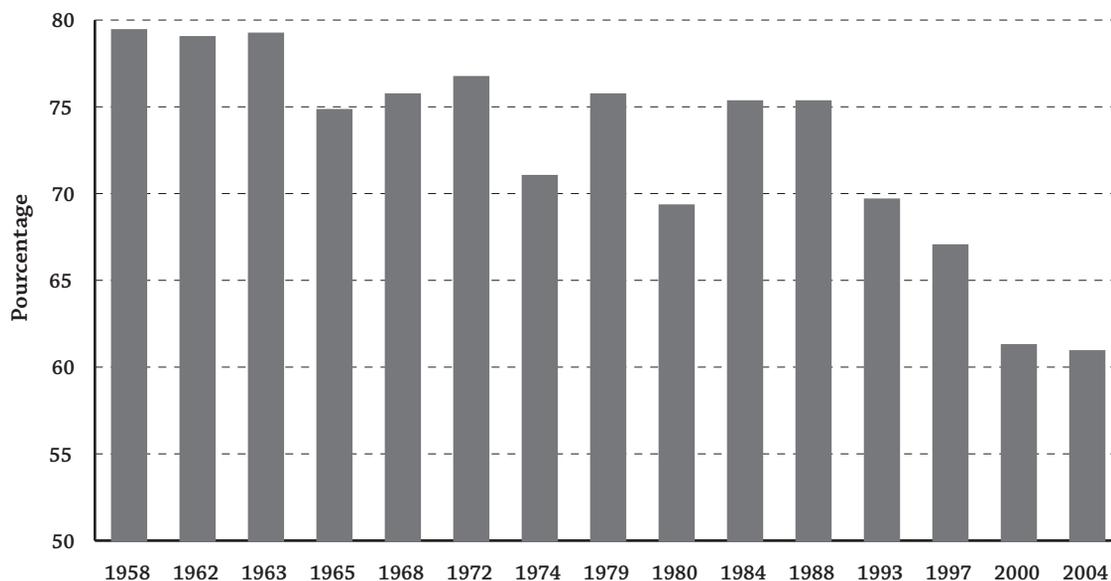
Source : Pammett et LeDuc, 2003.

taux jamais enregistré au pays (voir Figure 3b). Le gouvernement fédéral en place ne doit son élection qu'à 22 % de l'électorat. Enfin, tant au Québec que dans l'Ouest, on recommence à douter de l'équité et de l'efficacité des institutions fédérales.

Notre politique extérieure reflète de moins en moins les intérêts et les valeurs des citoyens. Le Canada est bien pressé de faire la morale sur la scène internationale, mais il hésite à joindre le geste à la parole. C'est ainsi que notre étoile pâlit dans les grands centres de décision — spécialement à Washington, New York, Londres, Tokyo et Pékin. Enfin, les droits de nos concitoyens sont de plus en plus bafoués par des pays hostiles et par des organisations crapuleuses.

Les forces canadiennes, jadis objet de fierté, manquent de crédits, d'équipement et de personnel depuis plusieurs années. Et ceci est vrai selon diverses mesures, que ce soit la taille absolue des forces, sa taille relative à la population ou le pourcentage du PNB consacré à des dépenses en matière de défense.

**FIGURE 3B : POURCENTAGE DES ÉLECTEURS ÉLIGIBLES QUI ONT VOTÉ AU FÉDÉRAL, 1958-2004**



Source : Élections Canada, 2004.

- ✳ Notre effectif militaire de 52 500 personnes nous place au 56<sup>e</sup> rang mondial, juste derrière la Croatie et la Suède.
- ✳ Avec 1,83 soldat pour mille habitants, le Canada a le plus faible effectif parmi les 26 pays de l'OTAN, à l'exception du Luxembourg et de l'Islande; et le 118<sup>e</sup> au monde, juste avant le Togo.
- ✳ Le Canada consacre 1,1 % de son PNB à ses dépenses militaires, ce qui nous classe au 133<sup>e</sup> rang, à égalité avec El Salvador, la République dominicaine, le Niger, et la République centrafricaine (International Institute for Strategic Studies, 2002).

Il est impossible qu'un pays aussi riche ait atteint la limite de son développement ou de son rayonnement. Nous pouvons aller beaucoup plus loin, et dans tous les domaines : social, économique, démocratique et international. Nous pouvons renverser la vapeur et il le faut. Nos enfants et petits-enfants doivent hériter d'un pays plus fort que celui qu'on nous a légué.

Plus concrètement, vous et vos enfants pourriez profiter de meilleurs services de santé et d'éducation, d'une plus grande sécurité et d'un environnement plus sain. Vous pourriez gagner un meilleur salaire dans un emploi plus sûr et garder une plus grande part de vos revenus. La démocratie et le fédéralisme peuvent aussi être revigorés pour que votre vote et votre opinion comptent vraiment et pour que toutes les régions du pays se sentent incluses. Enfin, nous pouvons redorer le blason canadien sur la scène internationale, et même dépasser le prestige qu'on nous accordait après la Seconde Guerre mondiale. Bref, nous pouvons asseoir sur des bases plus solides cette fierté que désirent tous les Canadiens.

## UNE INVITATION À MONTER PLUS HAUT

Les Autochtones ont longtemps fréquenté les lieux sacrés et les hauteurs pour y puiser des rêves et des visions de l'avenir. Nous vous invitons à les suivre en esprit : imaginez-vous, contemplant le pays du haut d'une

montagne, et envisagez ce que l'avenir pourrait nous apporter. Demandez-vous ensuite quels sont les obstacles à la réalisation de cet avenir et quelle politique pourrait lever ces barrières. Vous devrez y contribuer par vos rêves, par vos décisions et par vos efforts pour que le Canada puisse adopter une nouvelle vision et la réaliser avec vigueur.

Nous espérons sincèrement que ce document vous fournira une bonne feuille de route. Faites-nous part de vos idées et de vos réactions par le truchement du page Web accessible à :

[www.fraserinstitute.ca/strongandfree](http://www.fraserinstitute.ca/strongandfree) ou [www.fraserinstitute.ca](http://www.fraserinstitute.ca).

## 2 NOTRE VISION POUR LE CANADA

### LES OBJECTIFS

Notre vision représente quatre objectifs ambitieux, mais réalisables :

- ✿ Procurer aux Canadiens la plus grande qualité de vie au monde.
- ✿ Améliorer la performance économique du Canada pour atteindre cette qualité de vie inégalée.
- ✿ Faire du Canada la fédération démocratique la mieux gouvernée de la planète.
- ✿ Faire de notre pays un leader et un citoyen mondial exemplaire.

### LA PLUS GRANDE QUALITÉ DE VIE AU MONDE

Chacun a son idée de la qualité de vie, mais on peut quand même la définir selon un ensemble de paramètres :

- ✿ Les services de santé, d'éducation, de garderie, de sécurité publique et de transport, de même que la sécurité du revenu pour les retraités.
- ✿ Le cadre physique, notamment la qualité de l'air, l'eau potable, la nourriture et la relation avec le territoire, la faune et la flore.

- ✦ Les rapports avec autrui — spirituels, culturels, familiaux et communautaires, notamment avec les moins fortunés.
- ✦ Les perspectives de l'économie, chances de trouver de meilleurs emplois, occasions d'investissement, revenus disponibles, variété et qualité des produits et services, rendement de nos dépenses, qu'elles soient personnelles ou publiques (taxes et impôts).
- ✦ Poids réel de la représentation des citoyens et influence qu'ils exercent sur les politiques les affectant, peu importe la province où ils habitent. C'est justement parce que chacun définit la qualité de la vie à sa façon que nous devons accroître la liberté de choix, obtenir les moyens d'exercer cette liberté et accepter les responsabilités qui en découlent. C'est à ces conditions que nous obtiendrons la plus haute qualité de vie au monde.

### **ACCROÎTRE NOTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE**

Il est indispensable de revigorer l'économie si l'on veut que les Canadiens tirent suffisamment de revenus de leur travail et de leurs placements pour exercer leur liberté de choix, prendre leurs propres décisions, réaliser leur potentiel et s'accomplir dans la vie, selon leur propre définition.

Améliorer les performances de notre économie est aussi le principal moyen de fournir aux Canadiens les biens et services nécessaires à l'atteinte du plus haut niveau de vie au monde. Sans amélioration de l'économie, nous ne pourrions pas maintenir notre filet de sécurité sociale et encore moins le développer.

Cela ne veut pas simplement dire d'augmenter le PNB par habitant. Si la protection de l'environnement fait partie de la qualité de vie — comme nous le croyons — alors on doit chercher des gains qui ne se font pas aux dépens de la nature ni à ceux de nos descendants. (Les prochaines parutions reliées à ce projet traiteront des enjeux environnementaux d'une manière plus approfondie.)

Pour nous, les auteurs et les collaborateurs de l'Institut Fraser, et pour la plupart des Canadiens, améliorer l'économie n'est pas une fin en

soi. C'est un outil capital, qu'il ne faut pas tenir pour acquis ni détourner de ses fins par de mauvaises politiques.

### **RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LE FÉDÉRALISME**

Notre vision du Canada, c'est aussi d'en faire le pays le mieux gouverné au monde — un pays toujours attaché à la démocratie et au fédéralisme et qui ne cesse d'améliorer la pratique de ces deux principes.

Pour y arriver, il faudra trouver le moyen d'insuffler une véritable « passion de la participation démocratique » parmi les citoyens. Il faudra pour cela réformer les méthodes et institutions démocratiques. Celles-ci devront être plus efficaces et plus redevables. Leurs normes d'intégrité devront être encore plus élevées. On devra aussi trouver « l'équilibre » idéal entre le secteur public et le secteur privé, entre les paliers de gouvernement et entre les exigences contradictoires de la mondialisation et de la localisation.

### **UN LEADERSHIP EXEMPLAIRE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE**

Pour hisser le Canada au rang de leader international, nous devons axer notre politique étrangère vers la poursuite de nos *intérêts* nationaux. Cela inclut notre intérêt à exporter les valeurs démocratiques et humanitaires et à les défendre là où elles sont menacées.

Cela demande aussi de restaurer nos relations avec les États-Unis, de regagner notre influence auprès d'eux et de moderniser nos forces armées, dont nous étions autrefois si fiers.

Cela demande aussi d'ouvrir nos frontières au commerce et de lever les barrières commerciales aussi rapidement que possible. Ces mesures nous ouvriront de nouveaux débouchés à l'étranger et donneront aux autres pays de meilleures chances de faire affaire avec le Canada. C'est là une manière beaucoup plus efficace de combattre la pauvreté dans le monde — bien mieux que la méthode de l'aide publique au développement, qui permet trop souvent à des régimes corrompus de retarder les réformes et d'étouffer la démocratie (voir Gwartney et al., 2001; Devarajan, 2001; et Easterly, 2003).

## LES PRINCIPES DE BASE

Pour atteindre tous ces objectifs, on doit attiser la soif de liberté personnelle et aussi le sens des responsabilités parmi les Canadiens. On doit aussi atteindre un meilleur équilibre entre les ressources et les charges de chaque secteur de la société et des paliers de gouvernement. Non seulement l'application de ces principes créera de la richesse au pays et améliorera son fonctionnement démocratique, mais elle fera aussi du Canada un brillant exemple, qui contribuera à son influence mondiale.

Plus précisément, les trois grandes conditions à l'accomplissement de notre vision sont les suivantes :

- ✳ Élargir dramatiquement la *liberté de choix* dans tous les aspects de la vie au Canada — économique, scientifique, social, culturel, religieux et politique — et aussi dans le monde.
- ✳ Amener les Canadiens à mieux assumer les *responsabilités et obligations* qui découlent de toute expansion de la liberté de choix.
- ✳ Renforcer les *libertés et responsabilités démocratiques*, remettre les pouvoirs aux paliers de gouvernement les plus proches de la population, réduire la taille et la complexité de l'État et réformer le système parlementaire pour qu'il joue mieux son rôle de forum démocratique.

## DES VALEURS INTRINSÈQUES ...

Ces principes ont une valeur évidente en elle-même : les citoyens ont le droit inhérent de déterminer leur avenir, de faire des choix, de lire ce qui leur plaît, de regarder ce qui les intéresse, de s'associer, s'ils le veulent, avec qui bon leur semble et d'exercer un contrôle démocratique réel sur les gouvernants.

Cette liberté ne saurait exister sans la responsabilité individuelle. Quand l'État assume une responsabilité à la place du citoyen, ce dernier y perd une partie de sa liberté. Si personne n'assume les conséquences de ses

mauvaises décisions, alors d'autres les imitent, et nous finissons tous par en porter le fardeau. Cela conduit l'État à prendre des mesures coercitives, et la liberté est encore plus restreinte.

### **... POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS**

En plus d'avoir une valeur intrinsèque, la liberté et la responsabilité sont à la source de la richesse, de la santé, de la longévité et de l'éducation sans précédent dont jouissent les sociétés démocratiques et soucieuses de la responsabilité individuelle.

Les citoyens et leurs familles, pour peu qu'on leur accorde la liberté et la responsabilité, veillent mieux à leurs intérêts que n'importe quel gouvernement. L'esprit d'entreprise et l'ingéniosité de l'individu, dans un libre marché, génèrent bien plus de richesses et combattent bien mieux la pauvreté que toute autre solution. L'histoire récente le démontre avec tellement d'éclat qu'on a du mal à comprendre comment on peut demander à l'État d'intervenir encore plus dans nos vies ou prétendre qu'il doit assumer les conséquences de nos erreurs.

### **ÉLARGIR LA LIBERTÉ DE CHOIX**

Nous avons tendance à tenir la liberté pour acquise. C'est quand on nous la refuse qu'on en réalise la valeur.

Au Canada, la liberté recule quand les pratiques monopolistiques du secteur public ou du secteur privé limitent nos choix de biens et services. Les obstacles à l'échange des idées entre les provinces et les pays restreignent la liberté tout comme les barrières à la circulation de l'information, de la main-d'œuvre, des capitaux, des biens et des services. La liberté est aussi minée par la pauvreté, la discrimination et l'exclusion (comme dans le cas de nombreuses nations autochtones). La liberté se dégrade quand l'État confisque une part excessive des revenus réalisés par nos entreprises et nos citoyens. Elle s'essouffle quand des monopoles — publics ou privés — tentent de restreindre la recherche, les choix de vie individuels, l'expression des idées ou la possibilité d'agir

selon des convictions profondes. Enfin, la liberté suffoque quand un parti, une idéologie ou une pensée unique accaparent la scène politique. Les électeurs perdent alors toute occasion de choisir entre de véritables options.

Pour être plus libres, nous devons réduire ces obstacles — les éliminer si nous le pouvons — et donner plus de choix aux citoyens sur tous les plans : économique, social, culturel et politique.

### **ASSUMER LES RESPONSABILITÉS**

Toute liberté a comme contrepartie une responsabilité. La *Charte des droits et libertés* enchâsse nos libertés dans la constitution, mais nous avons négligé la contrepartie : celle des responsabilités.

Si nous accentuons les libertés d'entreprise, de commerce et de recherche scientifique, alors nous devons aussi assumer la responsabilité de leurs effets environnementaux et sociaux.

Si nous élargissons les choix de vie et les chances individuelles, alors nous devons aussi assumer les conséquences de nos choix, tant sur le plan personnel que collectif. Si nous renforçons la liberté religieuse, nous devons aussi promouvoir le respect des valeurs d'autrui. Enfin, si nous favorisons les libertés politiques, nous devons aussi assumer nos responsabilités civiques et participer à la démocratie.

Au Canada, par tradition, ceux qui craignent l'abus des libertés intercèdent auprès de l'État pour qu'il les restreigne. Cela mène invariablement à des contraintes plus sévères.

Cet appel à l'État sera moins fort si les bénéficiaires d'une plus grande liberté acceptent aussi une plus grande responsabilité pour les conséquences de leurs actions.

L'un des meilleurs moyens de promouvoir en même temps la responsabilité et la liberté est de renforcer le droit de propriété et l'état de droit. Cela donne des moyens aux citoyens et aux organisations pour se défendre contre tout empiétement, même par l'État. Nous l'avons donc inclus dans cette proposition, et nous y reviendrons dans les prochaines parutions.

## **RENFORCER LES LIBERTÉS ET RESPONSABILITÉS DÉMOCRATIQUES**

L'exercice des libertés et l'acceptation des responsabilités sont indispensables à la démocratie. Malheureusement, les citoyens deviennent apathiques, indifférents, voire hostiles à des processus démocratiques (comme les élections) et aux institutions s'y rattachant (comme le Parlement fédéral, les législatures provinciales et les conseils municipaux) lorsque :

- ✳ les électeurs n'ont pas de choix significatif aux élections ou lorsqu'ils perdent confiance dans l'équité ou dans l'efficacité du mode de scrutin ;
- ✳ les élus sont empêchés par leur parti ou par le conseil des ministres de représenter fidèlement l'opinion de leurs commettants ;
- ✳ des législateurs sans épine dorsale s'en remettent à des juges qui ne rendent aucun compte au public et qui cherchent à refaire les lois en même temps qu'ils les interprètent ;
- ✳ les intérêts régionaux et provinciaux sont mal représentés et mal équilibrés dans le régime fédéral ;
- ✳ les électeurs sont incapables de faire entendre leur voix dans les décisions ou lorsqu'ils n'ont aucun moyen de rappeler à l'ordre un député qui a perdu leur confiance en cours de mandat ;
- ✳ le gouvernement ne peut pas être tenu responsable de ses décisions et de ses actions ;
- ✳ les électeurs doutent de l'intégrité et de la franchise des politiciens.

Renforcer les libertés et responsabilités démocratiques, c'est aussi réformer les processus politiques et les institutions gouvernementales pour combler ces lacunes.

Les citoyens ont tendance à se délester de leurs responsabilités civiles dans les cas où :

- ✳ les gouvernements sont trop pressés d'assumer les responsabilités à la place des citoyens ;
- ✳ la participation des citoyens se limite à voter tous les quatre ou cinq ans ;
- ✳ les politiques sont formulées et appliquées par des fonctionnaires qui n'en constatent que de loin les effets ;
- ✳ d'importants services publics sont conçus et gérés à distance par des bureaucrates ;
- ✳ la responsabilité des services est éparpillée entre les ministères et les paliers de gouvernement et que les citoyens ont ainsi du mal à trouver des responsables pouvant leur rendre des comptes pour la qualité et le coût des services.

Pour toutes ces raisons, l'adoption de politiques et la prestation des services publics devraient être ramenées au palier de gouvernement le plus proche possible des citoyens affectés par ces décisions et services.

## **NOTRE VISION, EN BREF**

Nous envisageons donc un Canada où les citoyens recherchent des niveaux de vie, de performance économique et de démocratie supérieurs à tout autre et qui font de ce pays un leader et un citoyen mondial exemplaire. Cet avenir, nous pouvons le réaliser en élargissant la liberté de choix, en acceptant plus de responsabilités personnelles, en renforçant les libertés et responsabilités démocratiques et en appliquant des politiques inspirées de ces mêmes principes.

## 3 RÉÉQUILIBRER LE CANADA

L'une des grandes qualités que l'on accorde aux Canadiens est cette capacité de « faire l'équilibre », ce désir d'éviter tout excès et de trouver le juste milieu entre les fins et les moyens. Malheureusement, nos politiques sont aujourd'hui marquées de nombreux déséquilibres, qui demandent à être corrigés.

Dans un domaine aussi essentiel que la santé, par exemple, tous les autres pays industrialisés possédant un régime universel d'assurance-maladie maintiennent un « système à deux voies », avec des résultats supérieurs aux nôtres. Un tel système fait l'équilibre entre la participation du secteur public et celle du secteur privé. Au Canada, en revanche, les stipulations monopolistiques de la *Loi canadienne sur la santé* nous empêchent d'atteindre un tel équilibre et même de le rechercher. Elles restreignent la liberté de choix, et nos résultats sont inférieurs à ceux d'autres pays qui ont choisi une approche plus mesurée.

C'est pourquoi, si nous voulons « rétablir l'équilibre au Canada », nous devons lever ces obstacles et mieux répartir les rôles entre le secteur public et le secteur privé dans le financement et dans la prestation des services sociaux.

En ce qui concerne la structure et la performance de l'économie canadienne, les citoyens doivent se rendre compte du pourcentage du revenu national (Produit national brut ou PNB) qui aboutit dans les coffres de l'État par le truchement de la propriété publique et d'un fardeau fiscal d'environ 40 %. Il ne reste alors qu'environ 60 % de la richesse entre les mains des citoyens, des familles, des entreprises et de la société civile.

Nous sommes convaincus que le meilleur moyen d'accroître la productivité et la qualité de vie est le suivant : accroître les libertés,

responsabilités et ressources des individus, des familles, des entreprises et des organismes non gouvernementaux. Le deuxième objectif, dans ce rééquilibrage, devrait être de réformer la fiscalité et les dépenses publiques pour accroître le pourcentage du PNB qui reste entre les mains des particuliers, des familles et du secteur non gouvernemental. Il serait raisonnable, à notre avis, de viser en cela un objectif de 67 %, c'est-à-dire les deux tiers du PNB, d'ici six ans.

En ce qui concerne la structure et la performance du fédéralisme canadien, l'intrusion continuelle du fédéral dans le domaine de la santé, compétence clairement attribuée aux provinces, a causé un autre déséquilibre majeur. L'empiétement du fédéral sur les compétences provinciales, par l'utilisation arbitraire du pouvoir de dépenser, enfreint l'esprit de la constitution et crée d'inutiles tensions avec les provinces. C'est aussi une entorse au principe selon lequel le palier le plus proche des bénéficiaires est le mieux placé pour livrer les services sociaux. Enfin, puisque cet empiétement éparpille les responsabilités, il complique la tâche des citoyens qui veulent demander des comptes pour l'échec des politiques sociales.

Le quatrième objectif de rééquilibrage est donc de rendre aux provinces les responsabilités et les sources de revenus se rapportant à leurs champs de compétence. Les provinces devraient faire de même envers les municipalités lorsque cela peut être utile. Ce rééquilibrage n'aura pas pour effet « d'affaiblir Ottawa » s'il s'accompagne (comme nous le proposerons plus loin) du renforcement des responsabilités fédérales légitimes prescrites dans la constitution : défense, affaires étrangères et maintien du libre-échange interprovincial.

Toujours en ce qui concerne la démocratie, deux autres déséquilibres ont été causés par les facteurs suivants :

- ✳ L'expansion continuelle des pouvoirs exécutifs (ceux du premier ministre et de son conseil des ministres) aux dépens des députés.
- ✳ L'expansion constante du pouvoir des juges dans la définition des lois, toujours aux dépens des députés, au fédéral comme au provincial.

C'est pourquoi, comme cinquième objectif de rééquilibrage, on doit chercher à définir plus clairement et maintenir de façon plus stricte la répartition des pouvoirs entre le conseil des ministres, les tribunaux, le Parlement et les législatures provinciales. On devra aussi appliquer des réformes démocratiques (comme nous le proposons plus loin) pour renforcer les pouvoirs des élus.

Enfin, pour ce qui concerne le rôle international du Canada, on constate un déséquilibre de plus en plus embarrassant entre le discours et les actions de nos gouvernants. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, nos représentants parlent de leur engagement à défendre la liberté et la démocratie contre la tyrannie à l'étranger, mais, en pourcentage du PNB, nos budgets de défense et de maintien de la paix nous classent au 133<sup>e</sup> rang mondial. Si le Canada possédait la troisième force navale du monde libre à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il se couvre aujourd'hui de honte et met ses marins en danger dans des sous-marins d'occasion comme le Chicoutimi. Notre gouvernement peut bien parler de sa compassion envers les pays pauvres, mais ses actions n'arrivent même pas à la cheville des citoyens dans ce domaine. En pourcentage du PNB, notre budget d'aide internationale n'est que de 0,26 %, ce qui nous classe au treizième rang parmi les 22 pays riches de l'OCDE qui accordent de l'aide internationale. Quant aux efforts pour ouvrir les portes du libre-échange aux pays pauvres (le vrai moyen de lutter contre la pauvreté), ils sont encore plus dérisoires que nos budgets de défense et d'aide internationale.

Le sixième objectif de rééquilibrage doit donc être de consacrer les ressources voulues pour donner suite à nos engagements internationaux. De temps à autre, même la meilleure des automobiles a besoin de se faire « rééquilibrer les pneus ». Dans le cas du Canada, il y a longtemps que l'on aurait dû le faire pour mieux départager les rôles respectifs des secteurs public et privé, des divers paliers de gouvernement, des divers ministères, et entre le discours et les gestes sur la scène internationale. Cela nous semble urgent, non pas pour satisfaire une théorie ou une idéologie, mais bien pour ouvrir la porte à des mesures qui donneront plus de liberté aux Canadiens, qui leur feront assumer leurs responsabilités, qui enrichiront la qualité de vie, qui amélioreront le fédéralisme démocratique et qui renforceront notre leadership mondial.



**RÉALISER NOTRE VISION**



## 4 L'ANALYSE DES POLITIQUES

Quelles politiques publiques, spécialement au niveau national, devons-nous adopter pour accroître dramatiquement la liberté de choix et l'acceptation des responsabilités, de même que pour renforcer la démocratie au pays ?

De quelles politiques publiques avons-nous besoin pour permettre à cette expansion de la liberté et des responsabilités d'améliorer dramatiquement notre qualité de vie, notre performance économique, notre vie démocratique et notre position de leader mondial ?

Et par quelles politiques publiques pouvons-nous corriger les déséquilibres qui handicapent les soins de santé, causent une taxation excessive, minent l'efficacité et la responsabilité des gouvernements, et affaiblissent la réputation internationale du Canada ? Bref, de quelles politiques avons-nous besoin pour rééquilibrer le Canada au XXI<sup>e</sup> siècle ?

### **DES POLITIQUES QUI ATTEINDRONT LEUR BUT**

Nous exposerons notre analyse plus en détail dans les prochaines parutions. Cependant, à titre de démonstration, nous présentons ici nos recommandations dans quatre domaines clés essentiels à la réalisation de notre vision.

Commençons par traiter de la santé, à cause de son importance pour les Canadiens. Après avoir diagnostiqué le système de santé, nous verrons comment l'intrusion du fédéral dans ce champ de compétence provinciale a causé la plupart des problèmes du réseau et comment le respect du partage constitutionnel des pouvoirs pourrait rétablir la responsabilité

et la capacité de réponse du réseau. La réforme de la santé sera, elle aussi, examinée plus à fond dans des publications à venir.

## **1 AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ POUR AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE**

*Il est faux de prétendre que la gratuité des soins de santé au Canada est une question d'identité nationale. Pour examiner l'avenir des soins de santé le plus sérieusement possible, nous devons absolument oublier ce refrain voulant que notre identité soit dépendante du monopole de l'État qu'imposent les régimes d'assurance-maladie ... Le Canada comptait déjà 117 années d'existence quand le gouvernement fédéral a adopté, en 1984, la Loi canadienne sur la santé qui régit le système actuel et qui, dans les faits, interdit les soins médicaux et hospitaliers privés. (Michael Bliss)*

Au Canada, tous conviennent que les soins de santé sont cruciaux pour assurer la qualité de vie. De même, nous sommes unanimes à déclarer que tous les Canadiens doivent avoir accès aux soins de santé, qu'importe leur capacité de payer. L'objectif de soins universels ne fait aucun doute, malgré les divergences d'opinions quant aux politiques les plus favorables pour fournir et améliorer le système de santé.

Nous sommes convaincus du bien-fondé des principes énoncés en début du présent document pour assurer l'amélioration des soins de santé au Canada. Les Canadiens doivent disposer d'un libre choix pour obtenir leurs services de santé. Ils ne doivent plus être rigoureusement liés par le monopole qu'exerce l'État sur les services de santé. La liberté de choix doit même s'exprimer dans les services de santé dont les coûts sont assumés par l'État. Le gouvernement et ses agences ne devraient pas avoir à diriger des hôpitaux tout comme les médecins ne devraient pas avoir à jouer au fonctionnaire. L'attribution du libre choix aux Canadiens dans ce secteur vital leur permettra d'assumer davantage de responsabilités pour les soins

de santé en décidant par eux-mêmes des fournisseurs de soins plutôt que de s'en remettre aux fournisseurs désignés par l'État.

Un problème critique de la fourniture des soins de santé correspond à notre troisième principe, qui souligne l'importance du bon fonctionnement des institutions démocratiques. Nous sommes d'avis que l'érosion de la capacité des provinces de prendre des décisions politiques dans leurs champs de compétences constitutionnelles est à l'origine de nombreux problèmes qui affectent notre système de soins de santé. Il importe, par conséquent, de rétablir l'autonomie des provinces pour qu'elles adoptent des politiques qui stimulent la liberté et la responsabilisation des citoyens et, partant de là, l'amélioration des soins de santé.

Notre système de soins de santé ne se porte pas si mal puisque les Canadiens vivent mieux et plus longtemps qu'ils ne vivaient il y a trente ans. Mais notre système de soins de santé est également malade : des données récentes montrent que parmi tous les pays de l'OCDE à régime universel, le Canada, avec l'Islande, arrive en tête au chapitre des dépenses par habitant pour les soins de santé, sans pour autant occuper le premier rang sous quelque critère d'évaluation de la qualité des soins dispensés que ce soit (voir tableau 1).

Selon une récente étude, le Canada se classe seizième pour le nombre de médecin par habitant (2,3 médecins pour 1 000 habitants) parmi les vingt-trois pays qui disposent de données de mesure pertinentes. En ce qui concerne les techniques médicales de pointe, le Canada se classait quinzième sur vingt-quatre pour l'accès à l'imagerie par résonance magnétique (IRM), dix-septième sur vingt-trois pour l'accès aux tomodensitomètres et huitième sur vingt-deux pour l'accès aux appareils à rayon X. Malgré que le Canada dépense plus par habitant que tout autre pays industrialisé de l'OCDE (exception faite de l'Islande) pour les soins de santé, les Canadiens occupaient le quatorzième rang de l'espérance de vie sans incapacité, le seizième rang de la mortalité infantile, le huitième rang de la mortalité évitable par des soins de santé, le neuvième rang pour les années de vie perdues pour cause de maladie et le sixième rang pour les décès attribuables au cancer du sein (Esmail et Walker, 2004).

TABLEAU 1 : PERFORMANCE DES SYSTÈMES DE SANTÉ DES PAYS DE L'OCDE

	Mortalité selon les statistiques démographiques			Mortalité associée à l'efficacité des soins de santé				Rang cumulatif
	Espérance de vie sans incapacité/ Espérance de vie Rang 1999	Mortalité infantile Rang 2001	Mortalité périnatale Rang 2001	Mortalité due aux soins de santé Rang 1998	Années potentielles de vie perdues Rang 1999	Mortalité due au cancer du sein Rang 2000	Mortalité due au cancer colorectal Rang 2000	
<b>Suède</b>	9	4	7	2	1	1	4	1
<b>Japon</b>	5	2	1	3	3	4	3	2
<b>Australie</b>	2	16	9	7	7	3	2	3
<b>France</b>	1	10	17	1	11	5	5	4
<b>Canada</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>Luxembourg</b>	13	22	21	—	6	15	12	6
<b>Finlande</b>	14	3	2	15	8	2	10	7
<b>Italie</b>	8	8	9	6	10	10	9	7
<b>Norvège</b>	11	5	11	5	5	7	20	9
<b>Pays-Bas</b>	6	16	22	11	13	8	6	10
<b>Suisse</b>	18	12	16	—	4	20	16	11
<b>Belgique</b>	7	14	19	—	18	12	12	12
<b>Islande</b>	24	1	4	—	2	28	15	13
<b>N.-Zélande</b>	25	20	13	14	15	9	8	14
<b>Allemagne</b>	21	9	13	9	14	13	14	15
<b>Corée</b>	26	24	5	—	22	11	23	16
<b>Grèce</b>	—	22	25	12	17	18	11	17
<b>Portugal</b>	11	14	6	17	24	14	7	18
<b>Espagne</b>	3	6	7	4	16	24	18	18
<b>Autriche</b>	10	11	13	13	12	17	21	20
<b>Pologne</b>	14	26	23	—	25	22	22	21
<b>Rép. Tchèque</b>	20	7	2	—	23	25	24	22
<b>Danemark</b>	21	12	—	10	19	16	27	22
<b>Irlande</b>	18	20	24	16	21	21	17	24
<b>Hongrie</b>	23	27	26	—	27	23	26	25
<b>Royaume-Uni</b>	3	19	17	18	20	19	19	25
<b>Slovaquie</b>	14	24	20	—	26	26	25	27
<b>Turquie</b>	—	28	—	—	—	27	28	—

Sources : OMS, 2000; OCDE, 2003; Ferlay et al., 2001; Nolte et McKee, 2003. Déjà paru en tant que Tableau 1 Exsum (page 8) en Esmail et Walker, 2004.

Notre diagnostic des défauts du système canadien des soins de santé souligne les contraintes imposées aux usagers et la mauvaise répartition des responsabilités. En guise de traitement curatif, nous prescrivons l'attribution du libre choix des services de santé pour tous les Canadiens et une meilleure répartition des responsabilités.

Dans son interprétation actuelle par l'administration fédérale, la *Loi canadienne sur la santé* consacre l'étatisation de l'assurance-maladie, oblige les gouvernements à financer et à administrer tous les principaux services de soins de santé et interdit aux Canadiens d'obtenir ces services auprès de fournisseurs privés. La Loi interdit également d'imposer des frais modérateurs et de surfacturer les services assurés; si bien que les fournisseurs ne peuvent recourir aux signaux envoyés par les prix non plus qu'aux mécanismes de marché pour répartir efficacement les trop maigres ressources en matière de soins de santé. Ce monopole étatique et les restrictions associées entraîne une inefficacité et du gaspillage, qui font en sorte que seuls ceux qui ont des relations ou une fortune personnelle ont accès aux soins de santé en temps utile.

Parmi tous les pays développés, incluant ceux dirigés par des gouvernements très socialistes, le Canada s'impose comme le chef de file en matière de contraintes imposées au système des soins de santé, que ce soit pour la restriction du libre choix et de la responsabilisation ou pour l'insistance sur l'obligation à l'égard d'un monopole étatique planifié, qu'importe le coût.

Les dispositions monopolistiques et opposées au libre marché de la *Loi canadienne sur la santé* donnent-elles lieu à de meilleurs soins de santé au Canada? Si l'on se fie aux comparaisons internationales, la réponse est un « Non » catégorique. Parmi les pays de l'OCDE qui ont un régime universel de soins de santé, tous ceux qui obtiennent de meilleurs résultats que le Canada au chapitre du nombre d'années de vie perdues pour cause de maladie et de la mortalité évitable par des soins de santé, comptent également sur des services privés qui s'ajoutent aux services publics. Un seul de ces pays n'impose pas de frais modérateurs au point d'accès des services. Qui plus est, aucun de ces pays ne dépense plus que le Canada pour ses soins de santé après ajustement selon l'âge, un facteur essentiel

puisque le coût des soins de santé varie considérablement avec l'âge de la personne. Tous les pays qui devancent le Canada au chapitre de l'espérance de vie sans incapacité ont des services privés de soins de santé qui rivalisent d'efficacité pour répondre aux besoins de la clientèle. Les trois quarts de ces pays appliquent une formule de partage des coûts de l'accès aux services de santé. Quand on s'arrête à une maladie précise, guérissable, mais qui prend l'allure d'un véritable fléau, comme le cancer du sein, le Canada occupe le sixième rang pour le taux de mortalité dû à ce cancer. Tous les pays avec un accès universel et général aux soins de santé qui obtiennent un meilleur résultat que le Canada à ce chapitre ont également des services privés de soins. Ils imposent également des frais modérateurs au point d'accès et consacrent une part moindre de leur PIB aux soins de santé.

L'étude de la répartition, au Canada, des responsabilités afférentes à la santé et aux soins de santé révèle de graves lacunes mais aussi de formidables occasions d'améliorer la situation.

Les besoins et préférences en matière de soins de santé sont du ressort de chaque individu, de chaque famille et de chaque collectivité. Il ne faut pas s'étonner si les gouvernements éprouvent beaucoup de difficultés — quand ils y parviennent véritablement — à répondre aux besoins et aux préférences exprimés par des millions de consommateurs de soins de santé. Les individus, les familles et les collectivités avisés sont plus aptes que les gouvernements à déterminer leurs besoins et à gérer leurs services de santé. De même, les fournisseurs de soins et les administrateurs de services sont également plus aptes que les gouvernements à répondre efficacement aux besoins et aux préférences de la clientèle, étant donné qu'ils connaissent mieux ces personnes, familles et collectivités.

Au Canada, le système de soins de santé ne comprend aucune forme d'incitation ni de récompense pour les personnes et les familles qui s'efforcent de prévenir la maladie et qui adoptent des habitudes de vie saines. Il ne comprend aucune information révélée par les prix qui aiderait les individus, les familles et les collectivités à choisir judicieusement les services qui conviennent le mieux à leurs besoins précis. Les fournisseurs de soins de santé obtiennent la plus grosse part de leurs revenus des gouvernements plutôt que des usagers des services, ce qui les rend plus attentifs

aux directives des bureaucrates qu'aux besoins de la clientèle. Au Canada, c'est l'État qui décide au détriment du client. Ne reste plus aux individus, aux familles et aux collectivités qu'à subir le contrôle des soins de santé qu'exerce la bureaucratie gouvernementale. Résultat : des services de qualité inférieure, plus dispendieux et des temps d'attente inacceptables pour des services médicaux essentiels.

Dans les sociétés où les clients ont la liberté de choisir entre différents services de santé, c'est-à-dire dans presque tous les pays développés à l'exception du Canada, ils peuvent tenir les fournisseurs directement responsables de la qualité et de l'efficacité des services. Au Canada, le monopole de l'État déresponsabilise la fourniture des services de santé. Rien n'illustre mieux la perversité de notre système de soins de santé que le fait que les fournisseurs de soins de santé doivent rendre des comptes à deux paliers de gouvernement plutôt qu'aux patients qui bénéficient de leurs services.

Les Canadiens ont droit et peuvent profiter de la meilleure qualité de vie au monde. L'amélioration de la qualité de vie va de pair avec l'amélioration des soins de santé. Le libre choix et le réaménagement des responsabilités sont les meilleurs moyens d'améliorer les soins de santé au Canada. Par conséquent, nous demandons au gouvernement fédéral de donner suite aux recommandations de principe suivantes.

- ✳ Supprimer les obstacles juridictionnels qui empêchent d'améliorer les soins de santé, en modifiant considérablement la *Loi canadienne sur la santé*, sinon en remplaçant cette loi, et en transférant entièrement aux provinces la responsabilité de fournir et de financer les soins de santé, y compris les points d'impôt. Faire de la liberté de choix un principe fondamental de toute nouvelle législation en matière de santé.
- ✳ Agrandir le réseau d'établissements de soins de santé et corriger les délais d'attente, en supprimant tous les obstacles fédéraux qui empêchent les gouvernements provinciaux de recourir, selon leur bon désir, à des capitaux privés, à des fournisseurs de services ne relevant pas de l'État et à des mécanismes de tarification en fonction du marché, pour améliorer leurs structures de santé et la fourniture des services de santé aux Canadiens.

- ✦ Soutenir les services de santé de manière à en améliorer le mieux possible l'efficacité, c'est-à-dire encourager la recherche scientifique; accorder des paiements de péréquation aux provinces moins bien nanties pour leur permettre d'atteindre les normes nationales; et rassembler et diffuser de l'information sur la performance du système canadien de santé, y compris la transférabilité des prestations entre les provinces.
- ✦ Réduire l'impôt fédéral sur le revenu de un point de pourcentage (de 16 à 15 %) pour le palier inférieur, éliminer les deux paliers subséquents et réduire le taux supérieur de quatre points de pourcentage (de 29 à 25 %). La réduction et l'élimination de ces paliers équivaldraient au montant des dépenses du gouvernement fédéral pour les soins de santé et permettraient aux provinces d'élargir leur marge fiscale en vue du financement adéquat des services de santé. Il importe de souligner que la formule de péréquation profitera davantage aux provinces moins bien nanties pour lesquelles un point d'impôt vaut moins que pour les provinces à revenu supérieur.

En définitive, nous privilégions une plus grande autonomie des provinces en matière de santé, pour leur permettre, conjointement avec le secteur privé, d'innover à leur guise en fonction des intérêts exprimés par leur population, de façon à résoudre la crise actuelle dans le système des services de santé et répondre adéquatement aux besoins futurs de soins de santé. Les provinces pourront enfin explorer les structures adoptées par certains pays — tels la Suède, le Japon, l'Australie et la France — qui favorisent le libre choix et la responsabilisation, sans pour autant déroger à l'obligation de l'universalité de l'accès à des soins de qualité. En ce qui concerne les normes nationales requises, le cas échéant, il faudra les établir au moyen d'ententes interprovinciales conclues dans le cadre du nouveau Conseil de la fédération, en leur associant des paiements de péréquation (comme il en existe aujourd'hui) pour aider les provinces moins bien nanties à atteindre ces normes nationales.

Voyons maintenant les retombées de l'adoption de nos recommandations pour les Canadiens. Dans un premier temps, il faut souligner qu'ils seront tous protégés contre les affections invalidantes par un

régime universel d'assurance-maladie, comme c'est le cas maintenant. Ils profiteront tous d'un accès continu à tous les services de santé essentiels, qu'importe leur capacité de payer. Les changements proposés ne feront pas que maintenir ces caractéristiques du système actuel, ils en assureront la durabilité.

En guise d'avantages, selon la réforme adoptée dans chaque province, l'éventail des services de santé s'élargira pour ainsi écourter les délais d'attente et favoriser l'accès à la technologie médicale de pointe et à de meilleurs soins de santé. Dans la plupart des provinces, les malades devraient continuer de recourir aux services du personnel spécialisé des cabinets de médecin, des cliniques médicales et des hôpitaux, qui relèvent du système public de santé. Mais les gens plus pressés ou plus exigeants auront également le loisir de se rendre dans un établissement parallèle de soins équivalents ou plus spécialisés, dispensés plus rapidement. Ces établissements seront homologués par le gouvernement, mais leur financement et leur administration relèveront vraisemblablement du secteur privé. Quand les services dispensés par l'établissement privé seront des services essentiels visés par le régime provincial d'assurance-maladie, il suffira de présenter la carte d'assurance-maladie pour que le coût des soins soit assumé par la province, conformément à la grille tarifaire en vigueur dans les établissements publics. Quand les services requis ou souhaités ne seront pas visés par le régime provincial d'assurance-maladie, il faudra en payer le coût directement ou par l'entremise d'un régime privé d'assurance, comme c'est le cas présentement.

En plus du choix élargi des services de soins, la réforme souhaitable du système de santé pourrait comprendre des obligations et des incitatifs pour encourager les gens à assumer davantage de responsabilités à l'égard de leur santé et de leur bien-être. Les provinces qui optent pour une telle approche privilégieront vraisemblablement le partage des coûts entre l'utilisateur et le fournisseur public des services, au moyen de frais modérateurs, de primes d'assurance, de franchises et d'une participation aux coûts. Le partage des coûts aura pour effet de sensibiliser davantage les usagers aux coûts des services parallèles et de mieux les éclairer sur leurs besoins et leurs préférences en matière de soins de santé. La souplesse des

primes d'assurance permettra aux assureurs d'accorder des récompenses (réduction des primes) à leurs clients qui prennent davantage soin de leur santé. Elle permettra également aux gouvernements qui le désirent de subventionner d'une manière plus sélective les soins de santé destinés à certains segments de la clientèle, comme les personnes âgées et les familles à faible revenu.

L'application du principe de libre choix et la responsabilisation accrue des provinces et des fournisseurs de soins de santé feront en sorte que les Canadiens de toutes les provinces profiteront de l'adoption graduelle de réformes qui ont démontré leur capacité d'améliorer l'accès en temps utile à des soins de santé de qualité. L'accroissement de la liberté de choix et de la responsabilisation à l'égard des soins de santé feront en sorte que les Canadiens profiteront considérablement d'un meilleur contrôle de leur état de santé et de leur bien-être. Tous les canadiens peuvent et devraient avoir plus facilement accès à de meilleurs soins dans des délais raisonnables et à moindre coût.

## **2 AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DES CANADIENS**

Les individus, les familles, les entreprises et les organismes sans but lucratif, voilà les quatre grandes composantes de notre société civile, qui peuvent posséder, gérer, consommer et investir 60 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada, après que tous les paliers de gouvernement ont prélevé les recettes fiscales qui leur permettent de régir 40 % des richesses produites annuellement. Nous sommes persuadés que la qualité de vie, la performance économique, le pouvoir démocratique et la réussite du Canada à l'échelle internationale seraient grandement améliorés si l'on augmentait de manière substantielle les ressources dont disposent les diverses composantes de notre société civile. Par augmentation substantielle, nous parlons d'au moins les deux tiers ou 67 % du PIB annuel, ce qui revient à dire que la part de l'État diminuerait conséquemment à un tiers du PIB annuel ou 33 %.

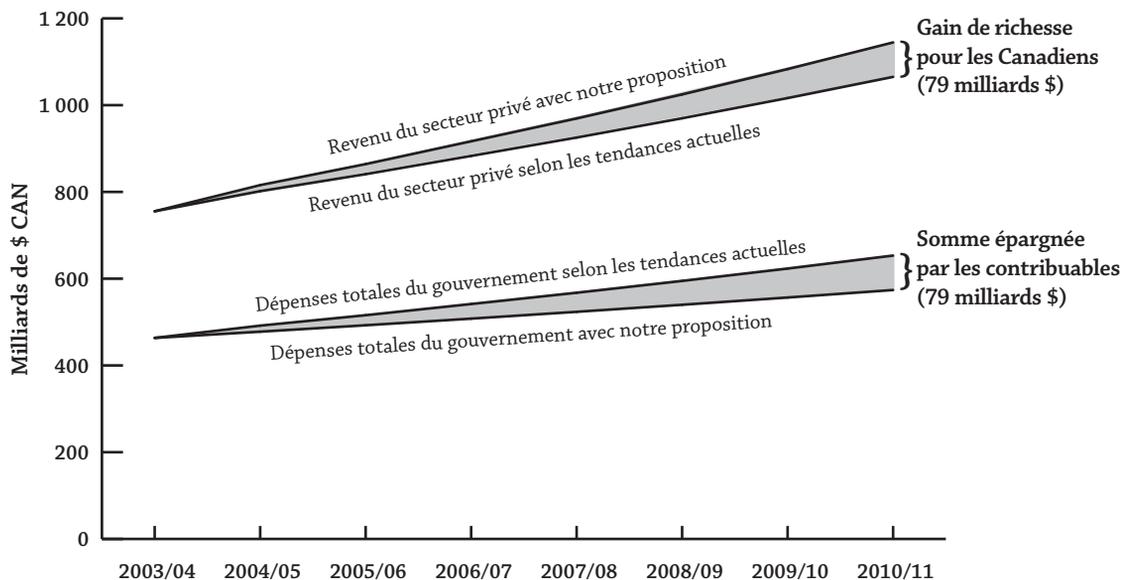
Pour réaliser cet objectif d'une nouvelle répartition des richesses nationales entre l'État et le secteur privé, c'est-à-dire pour augmenter substantiellement les richesses que pourront dépenser et investir les individus, les familles, les entreprises et les organismes sans but lucratif, il faut réduire globalement et à long terme, de sept points de pourcentage, les dépenses totales de l'État qu'assument en définitive tous les Canadiens. La solution proposée est un ensemble de réductions de dépenses et de réaffectations, à tous les paliers de gouvernement.

La figure 4 montre qu'il sera possible de réaliser en six années cette augmentation substantielle de l'avoir des individus, des familles, des entreprises et des ONG — qui totalise 79,45 milliards —, au moyen d'une croissance économique d'un peu moins de 5 % par année (tel que prévu par le ministère des Finances) et d'une augmentation annuelle des dépenses de l'État inférieure à 3,1 % (ce qui est supérieur au taux combiné de l'inflation anticipée et de la croissance de la population de 2,6 % par année).

Ce qui revient à dire que le gel des dépenses publiques, sans augmentation *ni* diminution, pourrait suffire pour ramener, en six années, la part gouvernementale des richesses produites annuellement par le Canada au seuil plus souhaitable de 33 % du PIB, pour autant que la croissance économique se fasse à un rythme plus soutenu que ne le sont les dépenses de l'État. Les gains pour le secteur privé pourraient bien excéder les 79,45 milliards mentionnés plus haut puisque les réductions fiscales ont le potentiel d'accroître la prospérité et l'emploi, tel que nous le verrons plus loin.

Bien entendu, les réductions de dépenses devront être accompagnées de réaffectations de ressources, si bien que certains programmes gouvernementaux recevront moins d'argent alors que d'autres verront leur budget augmenter pour l'atteinte des meilleurs résultats possibles. Les provinces et les municipalités, aussi bien que le gouvernement fédéral, devront également s'efforcer d'optimiser leurs dépenses globales et la taxation, notamment dans la perspective de notre proposition de redonner aux provinces leurs responsabilités légitimes à l'égard des services sociaux comme les soins de santé et de leur accorder une plus grande latitude fiscale pour financer ces services.

FIGURE 4 : AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DES CANADIENS



Source : Canada, ministère des Finances, 2005.

Dans un prochain document d'orientation sur la liberté économique et la responsabilité, nous identifierons et nous décrirons les politiques fiscales et économiques nécessaires pour atteindre l'objectif susmentionné de rajustement du partage des richesses nationales. Nous croyons fermement qu'un nombre croissant de Canadiens seront disposés à soutenir ces politiques quand ils comprendront les dommages qui résultent des dépenses excessives de l'État et d'une taxation abusive. Les niveaux actuels de dépense et de taxation font réellement plus de tort que de bien aux individus, aux familles, aux entreprises et aux organismes sans but lucratif, si bien que des mesures correctives s'imposent. Les quatre sections qui suivent résument quelques-uns des faits et des principaux arguments à l'appui de notre proposition.

### LA TAILLE IDÉALE DE L'ÉTAT

Depuis longtemps, les économistes représentent les dépenses de l'État au moyen d'un « U » inversé, qui prend alors la forme «  $\cap$  ». Dans une année

financière donnée, les premières dépenses de l'État ont tendance à être consacrées à des services importants qui procurent des avantages très évidents. À mesure que l'année financière progresse, les dépenses grimpent le long de la branche gauche du  $\cap$  et procurent aux Canadiens de réelles améliorations de leur bien-être. Vers le sommet, cependant, les avantages deviennent moins évidents, tandis que les dépenses continuent d'augmenter, pour ensuite commencer à diminuer. C'est à ce moment que toute amélioration du bien-être résultant d'une augmentation conséquente des dépenses de l'État perd nettement de sa valeur par rapport au revenu qui échappe aux personnes et aux familles. En effet, il appert que la gestion autonome de cet argent perdu profiterait davantage au bien-être des Canadiens. Qu'importe le palier de gouvernement, il arrive un moment où un dollar laissé dans le portefeuille du contribuable ou de l'entreprise vaut beaucoup plus que ce même dollar confié à un politicien ou à un fonctionnaire. Il s'agit en définitive de privilégier la consommation et l'investissement plutôt que la taxation.

De plus, les niveaux exagérés de dépense de l'État peuvent être dommageables en soi et pour l'État. Dans une étude réalisée en 1990, O'Farrell a démontré que les niveaux élevés de dépense et de subvention de l'État, en Nouvelle-Écosse, avaient miné la capacité concurrentielle des entreprises de la province, les rendant trop dépendantes des contributions et des contrats de l'État. Ces entreprises sont demeurées rentables grâce à la production de biens surfacturés et de qualité moindre, convenables pour l'État, mais beaucoup plus difficiles à écouler sur les marchés compétitifs. Le phénomène inverse d'une dépendance moindre et d'une compétitivité accrue aurait assuré une plus grande prospérité et une plus forte croissance économique pour la Nouvelle-Écosse.

Il ne faut pas s'étonner du fait que les économistes ont consacré beaucoup de temps à étudier l'ampleur des dépenses gouvernementales requises pour garantir les meilleurs services gouvernementaux possibles. Dans une étude réalisée en 1998, Vito Tanzi et Ludger Schuknecht ont examiné les dépenses de l'État et leur incidence, dans dix-sept pays industrialisés. Ils ont constaté que la dépense gouvernementale dans ces pays avait augmenté de 28 % du PIB en 1960 à 46 % du PIB en 1995. Ils ont

alors divisé l'échantillon de pays en deux groupes distincts, les « petits gouvernements » et les « gros gouvernements », qui dépensent respectivement moins de 40 % et plus de 50 % de leur économie nationale. Ils ont retenu de cette étude que les pays à « petit gouvernement » obtenaient une performance économique et sociale égale ou supérieure aux pays à « gros gouvernement », conformément aux indicateurs courants.

Au Canada, il faut tenir un débat libre, objectif et animé sur la taille idéale de l'État. Différentes études, comme celle de Grubel (1998), prétendent que la taille idéale de l'État dans les pays industrialisés matures devrait se situer aux environs de 33 % du PIB. Or, la taille de l'État au Canada est actuellement d'environ 40 % du PIB, en recul par rapport aux niveaux des années précédentes. Par conséquent, on pourrait réduire du quart la taille actuelle de l'État sans pour autant affecter la qualité des programmes et services fournis aux Canadiens.

### **LE LOURD FARDEAU DE LA TAXATION ABUSIVE ET INJUSTE**

Pour entretenir un État gigantesque, les décideurs politiques n'ont d'autre choix que d'appliquer des niveaux de taxation abusifs et injustes.

Actuellement, le ménage moyen au Canada dépense davantage en taxes et impôts que pour l'ensemble de ses besoins essentiels (nourriture, logement, vêtements). Le ménage moyen dépense un peu plus de 11 715 \$ par année pour le logement, 7 045 \$ par année pour la nourriture et environ 2 245 \$ par année pour les vêtements, ce qui représente une dépense totale de 21 005 \$ par année. Ce même ménage moyen doit déboursier annuellement 27 640 \$ pour l'ensemble des taxes et impôts imposés par l'État (Veldheis, Emes & Walker, 2003). Par une simple règle de trois, on constate que le ménage moyen au Canada dépense 33 % de plus en taxes et impôts qu'il ne le fait pour répondre à ses besoins essentiels (voir tableau 2). En réalité, une famille type de deux parents et de deux enfants doit payer une facture globale de taxes et d'impôts encore plus lourde, de près de 35 000 \$ par année.

Ces chiffres peuvent sembler énormes et farfelus quand on considère la facture totale de l'impôt sur le revenu, mais il ne faut pas oublier toutes les taxes connues, discrètes et cachées qui s'ajoutent à cette facture.

**TABLEAU 2 : REVENUS, TAXES, ET DÉPENSES CHOISIES D'UNE FAMILLE CANADIENNE MOYENNE (DOLLARS)**

	Revenu monétaire moyen	Revenu total avant impôt	Impôt total moyen à payer	Dépenses moyennes*			Dépenses totales
				Logement**	Nourriture	Vêtements	
<b>1961</b>	5 000	7 582	1 675	1 130	1 259	435	2 824
<b>1969</b>	8 000	11 323	3 117	1 497	1 634	654	3 785
<b>1974</b>	12 500	17 976	5 429	2 294	2 320	886	5 500
<b>1976</b>	16 500	21 872	5 979	3 134	2 838	1 119	7 091
<b>1981</b>	27 980	38 758	11 429	5 381	4 440	1 499	11 320
<b>1985</b>	32 309	46 451	14 834	6 984	4 899	2 141	14 024
<b>1990</b>	43 170	60 195	18 693	8 776	5 745	2 234	16 755
<b>1992</b>	44 246	62 791	18 602	9 607	6 024	2 215	17 846
<b>1994</b>	44 720	65 993	19 647	9 592	6 066	2 116	17 774
<b>1996</b>	45 932	68 604	21 148	9 577	6 108	2 017	17 702
<b>1998</b>	48 908	72 193	22 713	10 253	6 048	2 142	18 443
<b>2000</b>	54 283	82 027	26 068	10 630	6 318	2 152	19 100
<b>2002</b>	57 492	86 288	26 696	11 392	6 911	2 294	20 597
<b>2003</b>	58 782	90 458	27 640	11 715	7 045	2 245	21 005

Sources : Statistique Canada, Dépenses des familles urbaines, catalogue 62-549, 62-547, 62-544, 62-537, 62-535, 62-541, 62-525, 62-555; 1990, 1992, et 1996 Enquêtes sur les dépenses des familles, catalogue 62-555; 1998 et 2001 Enquête sur les dépenses des ménages; L'indice des prix à la consommation, 62-001-XPB; le Canadian Tax Simulator 2003 de l'Institut Fraser. Adapté du Tableau 4,4 (page 45) dans Veldhuis, Emes, et Walker, 2003.

\* Tous les montants donnés incluent les taxes indirectes. \*\* Pour les années avant 1998, les dépenses moyennes en logement sont des estimations. Cette estimation est rendue nécessaire à cause d'un changement dans la définition de logement survenu entre l'Enquête sur les dépenses des familles et l'Enquête sur les dépenses des ménages.

Pour chaque achat, il faut payer la TPS et, exception faite de l'Alberta, une taxe de vente provinciale. Malgré la libéralisation des échanges commerciaux, beaucoup de produits d'importation sont taxés à la douane et retaxés à la vente. Chaque fois que vous ou votre fonds de pension reçoit un chèque de dividendes, l'État a déjà pris sa part au moyen d'une formule complexe de taxes d'affaires. Et ce n'est là que la pointe de l'iceberg fiscal.

Les Canadiens n'ont pas toujours subi un fardeau fiscal aussi lourd. En 1961, les dépenses en taxes et impôts d'un ménage moyen équivalaient à moins de la moitié des dépenses pour les nécessités de la vie (logement,

nourriture, vêtements). La facture fiscale a rattrapé la facture des besoins essentiels au milieu des années 1970, pour la surpasser de façon constante depuis la fin des années 1980.

Notre régime fiscal est injuste et mal structuré. Il est aussi beaucoup plus complexe qu'il ne le devrait. Au sortir d'hivers rigoureux, les Canadiens souhaiteraient profiter d'un répit et du renouveau qu'apporte le printemps. Mais le printemps est synonyme d'obligations fiscales, alors que les contribuables s'astreignent à remplir des rapports d'impôt toujours plus compliqués. La plus récente étude à s'être penchée sur la question de la collecte fiscale porte sur l'année 1986 (Vaillancourt, 1989). Cette année-là, les gouvernements ont dépensé 771 millions de dollars pour percevoir l'impôt sur le revenu et appliquer les dispositions complexes de leur code d'impôts. Le secteur privé, pour sa part, a dépensé 4,3 milliards de dollars uniquement pour observer les exigences des codes des impôts, pour un coût global d'environ 5,1 milliards de dollars. Un lourd fardeau auquel s'ajoutent les centaines d'heures passées par tous les contribuables, au cours de leur vie, pour remplir les rapports d'impôt. Alors que les fiscalistes et les comptables sont victimes de railleries et font rager plus d'un contribuable, c'est vers l'État que devrait se tourner ce ressentiment. Après tout, c'est le gouvernement qui maintient un régime fiscal compliqué qui tient les fiscalistes et comptables occupés.

Il ne faut pas s'étonner de la complexité du code des impôts et de l'ampleur des dépenses de temps et d'argent que ce code impose aux individus et aux familles, obligés de remplir des formulaires complexes, de recourir à des spécialistes et, bien entendu, de payer leur dû à l'État. La dernière réforme fiscale d'importance au Canada date du début des années 1970. Elle a donné lieu à un régime complexe que les fonctionnaires, en 30 années de travail acharné, ont alourdi avec force directives, nouveaux règlements, échappatoires favorables aux intérêts particuliers et modifications aux règlements existants. Pour couronner le tout, les éléments complexes du régime fiscal donnent lieu à davantage de complications, tandis que les fonctionnaires de l'impôt cherchent à corriger les conséquences fâcheuses de ces éléments complexes, trop souvent et malheureusement, en instaurant de nouveaux règlements plutôt qu'en simplifiant ceux qui existent déjà.

Les montants d'imposition abusifs et la complexité excessive sont de graves défauts auxquels s'ajoute l'injustice de notre régime fiscal dans sa forme actuelle. Pour qu'un régime fiscal soit juste, il doit rechercher l'équité horizontale et l'équité verticale, deux qualités qui échappent au régime fiscal du Canada.

L'équité horizontale s'exprime par le principe « à revenu égal, impôt égal », qui s'applique aussi bien aux familles qu'aux entreprises. Or, pour les individus et les familles, l'État prélève de l'impôt sur différents types de revenu selon différents taux d'imposition. À titre d'exemple, dans certains cas, les avantages sociaux ne sont aucunement frappés d'impôt, même si beaucoup de travailleurs autonomes et d'employés de petites entreprises ne bénéficient pas de tels avantages. Le revenu des activités professionnelles est assujéti à l'impôt une seule fois, tandis que le revenu des investissements personnels et familiaux peut être assujéti plusieurs fois, parfois avant même qu'il ne soit déclaré dans le rapport d'impôt.

Les entreprises ne sont pas épargnées par leur lot d'injustices fiscales. Des industries du secteur primaire profitent d'un traitement fiscal favorable, sous forme d'allocations et de déductions particulières. Les entreprises du Canada atlantique peuvent, pour leur part, s'inscrire au crédit d'investissement de l'Atlantique. De même, les entreprises les mieux avisées tireront avantage des méandres des déductions et des exemptions (Wilson, 2003), tandis que d'autres entreprises profiteront de subventions, de prêts garantis et d'autres cadeaux des contribuables ayant pour effet réel de diminuer leur impôt net (c'est-à-dire l'impôt payé moins les avantages particuliers attribués exclusivement aux entreprises qui jouissent d'appuis politiques). L'industrie du cinéma et d'autres entreprises culturelles sont un bon exemple d'un secteur économique qui bénéficie d'allègements fiscaux et d'autres privilèges spéciaux. Ainsi, une entreprise de l'industrie du cinéma peut profiter d'un taux d'imposition net inférieur à celui d'une entreprise d'un autre secteur, comme le textile, en dépit d'un revenu égal et en dépit du nombre supérieur d'employés pour l'entreprise fiscalement désavantagée.

Le régime fiscal du Canada échoue également à l'examen de l'équité verticale résultant de l'application d'un régime différent aux personnes qui

disposent de revenus différents. À titre d'exemple, un couple de personnes retraitées dont le revenu modeste provient de leurs investissements peut payer plus d'impôt qu'un couple de travailleurs disposant d'un revenu supérieur, quand on prend en considération à la fois son revenu d'emploi et la valeur de ses avantages sociaux. De même, un médecin de famille non salarié peut payer autant d'impôt sur le revenu qu'un gestionnaire d'entreprise ayant le même revenu monétaire, gonflé cependant par des avantages indirects que n'a pas le médecin.

Le régime fiscal du Canada parvient même à pénaliser les familles qui ont un seul revenu comme soutien principal. Prenons l'exemple d'un couple avec deux enfants et dont un des deux partenaires gagne 80 000 \$ par année; ce couple paiera 2 700 \$ de plus en impôt sur le revenu qu'un couple avec deux enfants et dont les deux partenaires gagnent chacun 40 000 \$ par année. L'injustice ne s'arrête pas là. Le couple avec deux revenus peut réclamer la déduction pour frais de garde d'enfants, ce que ne peut faire l'autre couple quand un des partenaires reste à la maison pour s'occuper des enfants. Pour ce revenu global de 80 000 \$ par année, la famille avec un parent à la maison est pénalisée d'environ 5 000 \$ par année (Veldhuis et Clemens, 2004).

### **L'IMPOSITION LOURDE EST-ELLE UN MAL NÉCESSAIRE?**

Vous conviendrez que le régime fiscal du Canada est injuste et inutilement compliqué, mais vous pourriez être tenté de prétendre qu'il est également nécessaire qu'il en soit ainsi, notamment par comparaison avec nos voisins du sud, pour que l'État canadien soit en mesure de financer son vaste programme de services gouvernementaux et plus particulièrement son régime universel de soins de santé.

Cette prétention n'a aucun sens quand on considère que les deux grands pays d'Amérique du Nord, le Canada et les États-Unis, consacrent juste un peu plus de 6,5 % de leur PIB aux services de santé. Le régime universel de soins de santé ne justifie aucunement les niveaux d'imposition supérieurs au Canada.

Bien entendu, il ne faut pas reproduire le modèle américain des soins de santé. Ce modèle ne fournit pas une garantie de soins de santé à tous les citoyens et il est encombré d'une multitude de lois, de règlements et de programmes qui font que les États-Unis se classent parmi les plus inefficaces fournisseurs de soins de santé au monde. En ce qui concerne le modèle canadien, comme nous l'avons mentionné précédemment, il garantit l'universalité des soins de santé, mais il est également entaché de défauts attribuables au monopole de l'État et à une mauvaise répartition des responsabilités entre les différents paliers de gestion des services de santé. Ces défauts font que le système de santé canadien est moins efficace et moins adapté aux besoins de la clientèle que les systèmes de santé des pays qui comptent deux voies pour en assurer l'universalité. Au Canada comme aux États-Unis, nous payons trop cher pour les services de santé que nous recevons.

### **LES RETOMBÉES DIRECTES DU RÉÉQUILIBRAGE FISCAL POUR LES PERSONNES ET LES FAMILLES**

Examinons maintenant les retombées de la réduction de la taille de l'État et de l'allègement du fardeau fiscal pour le Canadien moyen, en partant du principe que la part des taxes et impôts par rapport au revenu est égale à la part de l'État par rapport à l'économie nationale. Dans cette optique, si les dépenses du gouvernement en 2003/2004 étaient égales à 33 % du PIB du Canada plutôt qu'à 40, le fardeau gouvernemental aurait diminué d'à peu près 80 milliards, pour une épargne d'environ 2 500 dollars par Canadien ou environ 10 000 dollars pour une famille de quatre. Tel que mentionné précédemment, cet objectif pourrait être atteint en seulement six années en raison de la croissance économique, même en permettant une modeste hausse des dépenses publiques réelles.

Ces économies restent toutefois en deçà des avantages dont profiteraient véritablement les citoyens et les familles du Canada si leur facture fiscale correspondait à la taille que les études empiriques et théoriques juge optimale pour l'État qu'ils financent. Les niveaux abusifs de taxation et d'imposition ont pour conséquences la suppression d'emplois et l'affaïssement de

la prospérité économique. Les Canadiens doivent comprendre les raisons de notre taux de chômage toujours trop élevé, même quand l'économie se porte bien, et les raisons de notre niveau de vie inférieur à celui de beaucoup de pays concurrents du Canada. Ces raisons sont bien simples : les consommateurs n'ont pas assez d'argent dans leur portefeuille à dépenser pour améliorer leur qualité de vie et les entreprises n'ont pas assez d'argent dans leur compte à investir dans de nouveaux emplois et des activités productrices de richesses.

Les économistes et les politiciens bien informés savent depuis longtemps que les niveaux élevés de taxation et d'imposition sont des entraves à la prospérité économique. En 1963, dans son discours sur l'état de l'Union, le président John F. Kennedy y a fait référence en des termes qu'a repris ultérieurement le président Ronald Reagan :

*Notre régime fiscal désuet impose des entraves nuisibles pour la consommation, pour l'enrichissement et pour l'emploi ... Le régime fiscal actuel déforme l'utilisation des ressources ... La réduction des impôts est certainement la mission la plus urgente du Congrès ...*

(Président John F. Kennedy, Discours sur l'état de l'Union, 1963)

Quand le président Kennedy a prononcé ce discours au Congrès, les dépenses globales de l'État au Canada et chez nos voisins immédiats représentaient moins de 30 % de leur économie nationale respective. Depuis 1963, les deux pays ont pris deux chemins très différents, les États-Unis maintiennent les dépenses globales de l'État aux environs de 30 % tandis que celles du Canada culminent désormais à plus de 40 % de l'économie nationale. Les États-Unis ont bel et bien réduit les impôts comme le souhaitait le président Kennedy, quoique après son décès, et cette réduction a stimulé la croissance économique au point de générer, au bout d'une seule année, des recettes fiscales totales supérieures à ce qu'elles étaient avant la réduction des impôts. Dans les années 1980, la réduction fiscale préconisée par Ronald Reagan a eu exactement le même effet. De façon similaire, nos recommandations en matière de fiscalité offriraient aux Canadiens les avantages de la croissance économique et de la baisse des taxes et impôts qui, combinées, augmenteraient substantiellement le revenu disponible des Canadiens moyens.

Notre étude ne saurait être complète sans une analyse rapide de la réforme fiscale la plus avant-gardiste de l'histoire moderne du monde occidental. Oublions la réforme de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et même celle du président Reagan aux États-Unis; c'est de l'Irlande qu'il s'agit. Au début des années 1980, au moment de la réforme fiscale, les Irlandais devaient acquitter une facture fiscale encore plus lourde qu'elle ne l'est aujourd'hui au Canada. Le taux de chômage en Irlande se comparait à celui de Terre-Neuve, représentant près de 20 % de la main-d'œuvre. La réalité était sombre et le pays subissait l'exode de ses éléments les plus dynamiques.

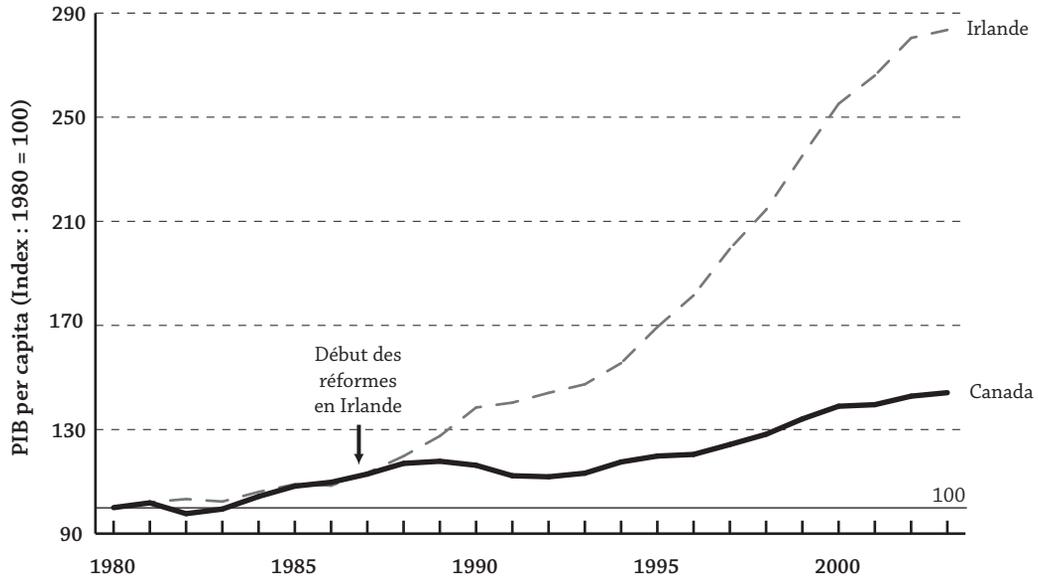
L'Irlande était définitivement un pays pauvre. Le Canadien moyen était deux fois et demi plus riche que l'Irlandais moyen. Comment ne peut-on pas, maintenant, être choqué de constater que l'Irlandais moyen produit 20 % plus de richesses que le Canadien moyen?

Manus O'Riordan, directeur du service de recherche de la plus grande association syndicale d'Irlande, Services Industrial Professional Union, a déclaré : « Dans plusieurs quartiers de notre ville [Dublin], la culture de l'emploi est inexistante. Les impôts sont un facteur de découragement. Les Irlandais ont besoin d'incitatifs au travail » (McMahon, 2000 : 82). La réduction des impôts en Irlande a fourni ces incitatifs, si bien que l'Irlande éprouve aujourd'hui un manque de travailleurs davantage qu'un manque d'emplois (Chambers of Commerce of Ireland, 2003).

Autant les Canadiens sympathisaient-ils avec les Irlandais, aux prises avec de graves problèmes économiques et de chômage, il y a vingt ans, autant les Irlandais sont-ils étonnés, aujourd'hui, des taux de chômage que le Canada tolère inutilement bon an mal an (voir les figures 5 et 6 pour les données comparatives sur le chômage et le PIB par habitant).

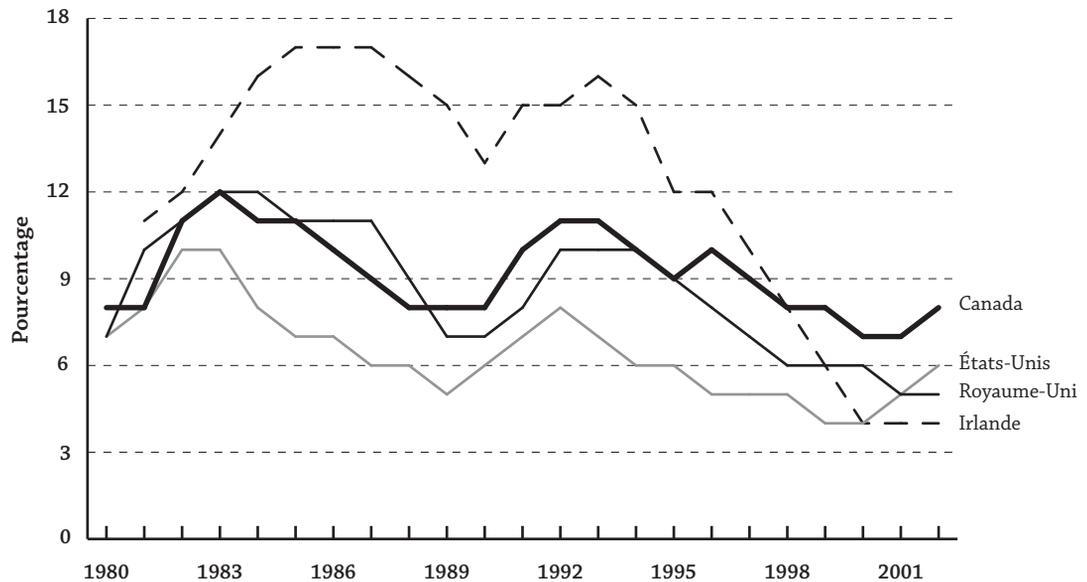
L'amélioration notable du bien-être économique telle que celle connue par les Irlandais est l'objectif recherché par notre vision du Canada. Elle résulte du virage politique le plus radical qu'un État économiquement avancé ait réalisé en temps de paix. L'Irlande a réduit les impôts et la taille de l'État dans des proportions nettement supérieures à celles des exploits comparables de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et de Ronald Reagan aux États-Unis. Quel en fut le résultat? Une incroyable croissance économique de même qu'une amélioration remarquable du bien-être de la population irlandaise.

**FIGURE 5 : PIB PER CAPITA, CANADA ET IRLANDE, UNITÉS MONÉTAIRES LOCALES CONSTANTES**



Source : Banque mondiale, 2004.

**FIGURE 6 : TAUX DE CHÔMAGE DANS DIVERS PAYS, 1980-2002**



Source : Banque mondiale, 2004.

Les mesures permettant de ramener l'imposition et les dépenses de l'État à des niveaux qui favorisent aussi bien la fourniture de services efficaces que la croissance économique n'ont rien à voir avec une politique « de gauche » ou « de droite ». Ces mesures sont simplement le résultat d'une bonne politique économique. Les Canadiens doivent se détacher des courants idéologiques et s'appliquer à adopter et à soutenir des décisions économiques intelligentes, qui créeront des emplois et qui stimuleront la richesse du Canadien moyen. Les preuves abondent dans le monde industrialisé à l'effet que la libéralisation de l'économie et que la réduction de la taille de l'État réussissent vraiment à stimuler la prospérité, l'emploi et la lutte contre la pauvreté, dans les pays aux structures gouvernementales abusives et improductives.

### **3 LUTTER CONTRE LE DÉFICIT DÉMOCRATIQUE DU CANADA**

La liberté de choix et la responsabilisation ne peuvent véritablement s'exercer que dans une démocratie où les citoyens ont le loisir et la capacité de choisir leurs administrations publiques et de s'opposer aux lois et aux gouvernements qui limitent leur liberté.

Dans le chapitre 2 du présent document, nous avons décrit les conditions — qui prévalent toutes au Canada — en vertu desquelles les citoyens deviennent apathiques, indifférents et même hostiles aux processus et aux institutions démocratiques, au point de fuir toute responsabilité liée à la gouvernance démocratique. Dans une prochaine publication nous proposerons des solutions précises pour atténuer ces conditions, y compris des propositions de réforme des processus et des institutions démocratiques, notamment du Parlement fédéral.

Dans la présente section, cependant, nous voulons simplement mettre en relation deux éléments majeurs soulevés précédemment qui contribuent au déficit démocratique du Canada. Selon nous, pour amorcer efficacement la réforme des processus et des institutions, indispensable pour améliorer l'exercice du pouvoir démocratique, il faut *absolument* :

- ✳️ restreindre et réduire la taille de l'État de la manière proposée dans la sous-section qui précède ;
- ✳️ déléguer les responsabilités et les ressources en matière d'élaboration de politiques et de fourniture des services, dans toutes les situations qui s'y prêtent, aux paliers de gouvernement qui sont les plus près des gens concernés par ces politiques et visés par ces services.

En d'autres mots, un gouvernement de taille restreinte et décentralisé est une condition essentielle pour l'exercice efficace du pouvoir démocratique.

La nature même d'un gouvernement obèse et bureaucratique fait en sorte qu'il est plus difficile de le soumettre à un contrôle démocratique qu'un gouvernement de taille restreinte. Son autorité s'applique à une trop grande part des ressources de la nation ; il doit prendre beaucoup trop de décisions ; et il assume trop de responsabilités. En conséquence, il vaut mieux limiter les ressources, les décisions et les responsabilités du gouvernement, pour les confier à des groupes de citoyens libres et responsables.

Au Canada, l'administration du gouvernement central s'appuie souvent sur des ententes de partenariat ou de décentralisation, qui prévoient le partage des revenus mais qui comprennent également des obligations. Or, dans un pays comme le Canada, remarquable pour sa superficie et sa diversité, un gouvernement central qui s'ingère constamment dans les responsabilités légitimes des paliers inférieurs d'administration publique, est une menace plutôt qu'un soutien à l'exercice efficace du pouvoir démocratique. En toute logique, les citoyens ont beaucoup plus de difficultés à s'identifier à un gouvernement trop gros et trop distant, à connaître leurs représentants élus, à mesurer les conséquences des politiques, à juger de la qualité des services et à exiger qu'on leur rende compte des résultats, qu'ils n'en ont pour un gouvernement de taille plus restreinte et plus accessible.

Presque toutes les études qui concernent le déficit démocratique du Canada ou d'autres pays préconisent la réforme des processus et des institutions démocratiques. Notre prochaine publication sur le sujet s'ajoutera à ces études. Mais, d'or et déjà, notre conviction est que l'amélioration de la démocratie au Canada passe par la réduction de la taille de l'État et la

décentralisation des responsabilités du gouvernement. En d'autres mots, une revitalisation de la démocratie est inséparable de considérations plus vastes qui touchent l'économie, la politique et la constitution.

#### **4 PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DU CANADA SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE**

Il peut sembler étrange qu'il faille proposer, comme si c'était une idée audacieuse, que le Canada défende vigoureusement ses intérêts à l'étranger. Après tout, c'est déjà la politique de tout gouvernement. Eh bien non. Récemment, notre gouvernement a préféré les paroles creuses sur les « valeurs » canadiennes à des actions concrètes pour faire avancer nos intérêts. Il a négligé nos intérêts les plus essentiels, à savoir nos relations commerciales et sécuritaires avec les États-Unis. Ces derniers, pourtant, achètent plus de 80 % de nos exportations, nous fournissent plus de 70 % des importations et protègent le continent où nous avons le privilège de vivre en paix.

L'historien J.L. Granatstein a bien fait la distinction entre la promotion des valeurs et celle des intérêts à l'international dans les remarques suivantes : « Le Canada parle rarement de ses intérêts » et « bien des Canadiens sérieux seraient horrifiés à l'idée qu'un pays intègre et idéaliste comme le nôtre ait des intérêts nationaux » (Granatstein, 2003). Cet historien soutient que notre incapacité à distinguer nos valeurs de nos intérêts est spécialement dangereuse lorsqu'elle nous mène à négliger nos relations en matière de commerce et de sécurité avec les Américains.

Deux experts du commerce extérieur et des affaires internationales du Canada, Bill Dymond et Michael Hart, font la même remarque lorsqu'ils décrivent la politique extérieure canadienne comme « compassée et négligente face à la perte de respect des décideurs américains envers les intérêts du Canada et au déclin de son influence dans la politique extérieure des États-Unis » (Dymond et Hart, 2004). Cette citation concerne la relation entre le Canada et les États-Unis, mais s'applique autant à l'échelle mondiale.

Dans une prochaine parution, nous proposerons des politiques précises pour promouvoir les intérêts du Canada en matière de commerce, de défense et de politique extérieure :

- ✳ intensification du commerce pour accroître la prospérité ;
- ✳ sécurité — notamment le maintien de l'unité et de l'indépendance du Canada, et sa protection contre les menaces externes ;
- ✳ protection et promotion de la démocratie, de la liberté, de la prospérité et de la paix dans le monde.

Les paragraphes suivants énumèrent des questions et des faits que l'on doit aborder avant de formuler une politique de « promotion de nos intérêts » dans ces domaines. Ils donnent aussi une idée de la direction à prendre, à notre avis.

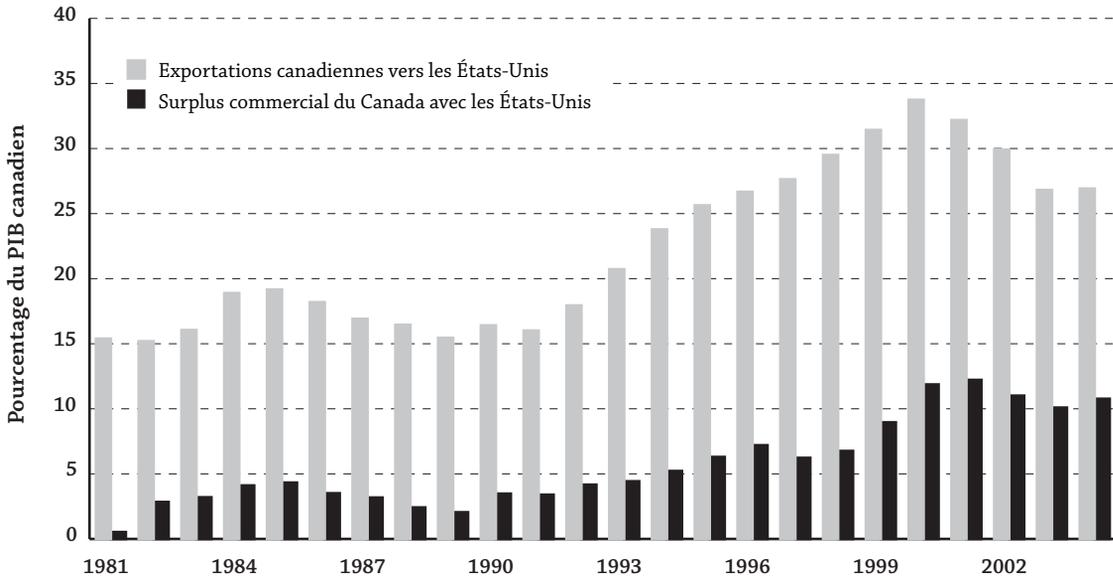
### **INTÉRÊTS DU CANADA EN MATIÈRE DE COMMERCE ET DE SÉCURITÉ**

Pourquoi tant de Canadiens, et tant de politiciens fédéraux, se montrent-ils indifférents, voire hostiles, à nos relations avec les États-Unis, alors que ces relations sont tellement indispensables?

Non seulement nous vendons le tiers de notre production aux Américains, mais nous réalisons avec eux un immense surplus commercial, de l'ordre de plus de 100 milliards de dollars par année. C'est 10 % du PIB (voir figure 7). En même temps, le Canada essuie un déficit de 19,4 milliards de dollars avec l'Union européenne, de 15,3 milliards avec l'Amérique latine et de 34,4 milliards avec l'Asie (figure 8). Sans leurs échanges avec les États-Unis, les Canadiens auraient difficilement les moyens d'acheter les appareils électroniques sud-coréens, les tissus pakistanais, le vin français et l'agneau de Nouvelle-Zélande.

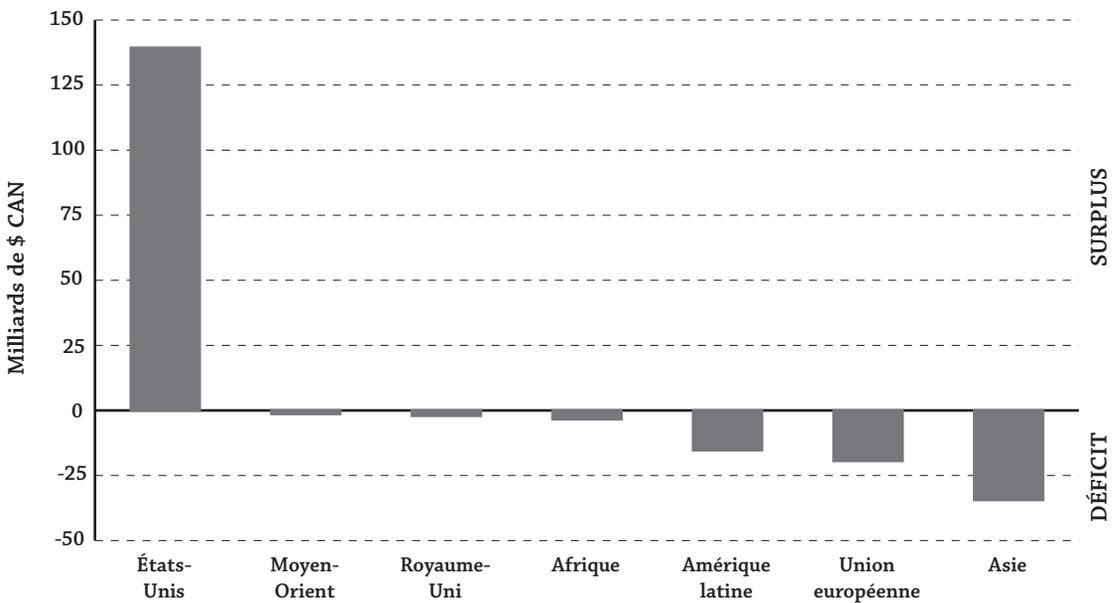
Bien sûr, le Canada compte plusieurs différends commerciaux avec les États-Unis — dans le domaine du boeuf et du bois d'oeuvre, par exemple.

**FIGURE 7 : ÉVOLUTION DU COMMERCE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, 1981-2004**



Source : Industrie Canada, 2005.

**FIGURE 8 : BALANCE COMMERCIALE DU CANADA, 2004**



Source : Industrie Canada, 2005.

Ces différends sont maintenus et exacerbés par les éléments protectionnistes que l'administration américaine hésite à confronter, en temps d'élection surtout. Le Canada doit mener des efforts vigoureux pour obtenir la résolution de ces différends en sa faveur. Ce faisant, nous devons garder à l'esprit l'ensemble de la situation, à savoir que les relations commerciales entre nos deux pays, depuis l'adoption de l'ALENA, en 1994, sont étonnamment harmonieuses. Ces relations ont contribué à la prospérité de part et d'autre. On doit les renforcer plutôt que les affaiblir.

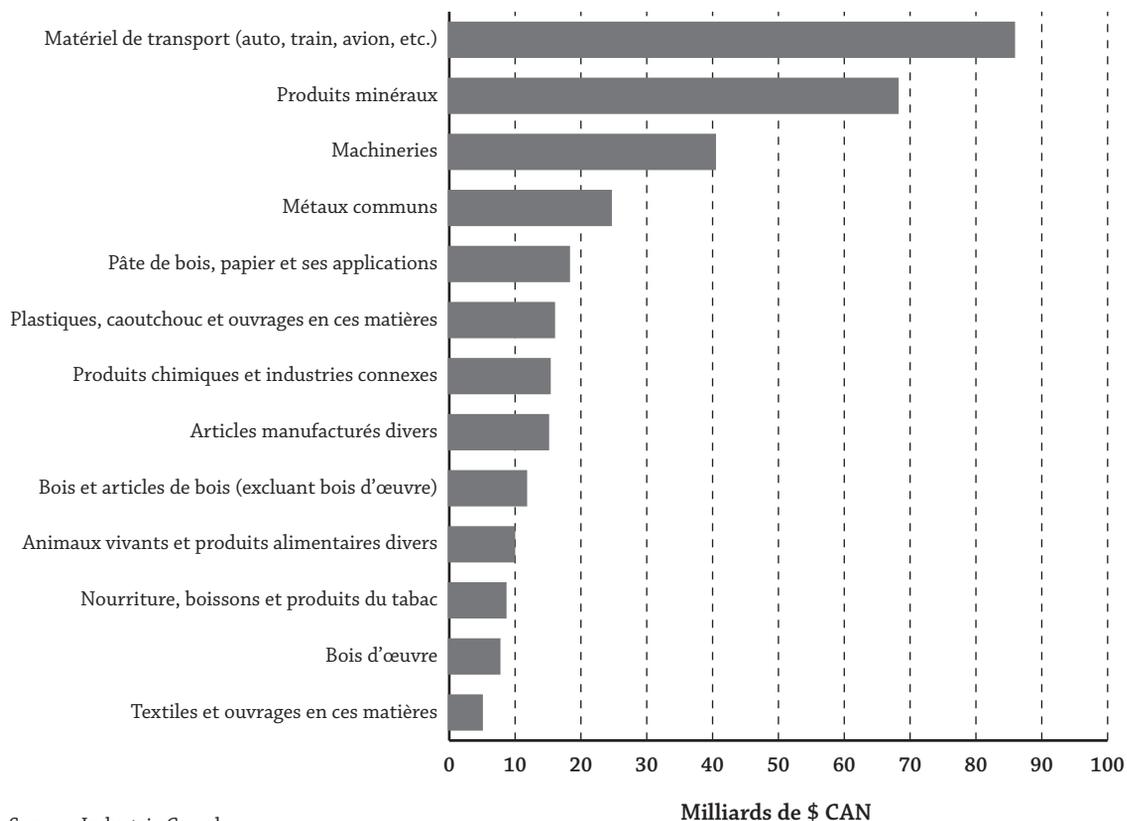
Depuis l'établissement du tribunal de l'ALENA, les États-Unis ont rarement mis en examen les pratiques commerciales du Canada, et nous avons gagné la plupart des recours contre les pratiques déloyales américaines. En même temps, l'Union européenne a été accablée par cinq fois plus de mises en examen et sept fois plus d'ordonnances antidumping. Quant au Japon, dont les exportations vers les États-Unis sont beaucoup plus faibles que les nôtres, il a été l'objet de deux fois plus de plaintes et de six fois plus d'ordonnances (voir Macroy, 2002, et Rugman et al., 1999).

Certains Canadiens hésitent à reconnaître l'apport du commerce avec les États-Unis, croyant à tort que le Canada ne fait qu'exporter des matières brutes comme le gaz et le pétrole, ou encore des produits semi-finis comme le bois de sciage, pour ensuite réimporter des biens manufacturés. Cela, disent-ils, maintiendrait notre industrie dans un état d'infériorité. En fait, les États-Unis sont la locomotive du secteur manufacturier canadien. La majeure partie de nos exportations — et de loin — se compose de produits manufacturés, et les matières premières n'en forment qu'une mince part, d'ailleurs toujours plus faible (figure 9).

L'expansion future du commerce entre le Canada et les États-Unis dépendra du leadership et de la bonne volonté politique, d'un marketing dynamique et de la reconnaissance claire des bienfaits mutuels de cette expansion. Celle-ci est spécialement menacée par les risques de ralentissement aux frontières, à la suite des attentats terroristes. Le Canada doit échanger de plus en plus *librement* avec les États-Unis, soit, mais encore faut-il que cet échange se fasse *dans la sécurité*.

Un incident sérieux à la frontière, impliquant le transport illégal de personnes ou de produits dangereux, compromettrait immédia-

FIGURE 9 : EXPORTATIONS CANADIENNES À DESTINATION DES ÉTATS-UNIS, 2004



Source : Industrie Canada, 2005.

tement nos emplois et notre niveau de vie. Goldfarb et Robson (2003) ont estimé que 141 milliards de dollars d'exportations par année et 390 000 emplois étaient directement à la merci des problèmes de frontières et qu'on pouvait y ajouter, indirectement, 70 milliards d'exportations et 200 000 autres emplois.

Une bonne partie des entreprises de haute technologie du Canada sont axées sur la clientèle américaine. Plusieurs éléments clés de leur chaîne logistique se trouvent de l'autre côté de la frontière. Ce sont des industries essentielles pour nous, à cause de tout ce qu'elles génèrent en recherche, en connaissance, en transfert de technologie et en capital

humain. Toute interruption de la circulation des biens et services serait grandement dommageable pour ces industries, leur personnel et leurs capitaux. Des incidents frontaliers seraient particulièrement nuisibles aux entreprises et travailleurs du Canada puisque nos exportations aux États-Unis représentent le tiers de notre économie, et seulement 2 % de l'économie américaine. C'est donc le Canada, et non les États-Unis, qui a le plus à craindre.

Les intérêts nationaux du Canada dépendent clairement de la liberté et de la sécurité des échanges avec les États-Unis. Nous sommes donc convaincus que le Canada doit chercher à conclure un nouvel accord douanier avec son voisin pour mettre fin aux règles d'origine et pour établir un système commun de tarifs et de quotas.

Dans une prochaine parution, nous aborderons le renforcement de la sécurité du Canada par le biais d'une réforme de l'immigration et du droit d'asile, par l'accroissement de nos dépenses militaires et par une meilleure collaboration avec le Mexique et les États-Unis pour défendre le continent. Pour l'heure, nous nous concentrons sur la protection des échanges de biens et services à travers la frontière canado-américaine. Cette protection serait améliorée par un accord douanier en vertu duquel fonctionnaires canadiens et américains gèreraient ensemble des tarifs et règlements communs et assumeraient conjointement la responsabilité de tout incident frontalier.

Les auteurs qui ont traité des relations canado-américaines doutent du succès à court terme d'une pareille négociation, mais aucun ne voit pourquoi cela nuirait aux relations commerciales déjà établies. En fait, si on la présentait autant comme mesure sécuritaire que commerciale, cette proposition pourrait avoir un succès étonnant aux États-Unis dans le contexte que l'on connaît. À coup sûr, si le Canada cherchait vigoureusement et de façon compétente à négocier une telle entente, les pourparlers pourraient au moins déboucher sur des accords secondaires et d'autres avantages intangibles. Ces négociations nous indiqueraient aussi s'il est possible — comme nous le croyons, et comme le démontre l'expérience européenne — de maintenir la souveraineté nationale tout en resserrant les liens commerciaux avec notre principal et plus proche partenaire.

## **INTÉRÊT DU CANADA À PROMOUVOIR LA LIBERTÉ, LA PAIX, LA DÉMOCRATIE ET LA PROSPÉRITÉ DANS LE MONDE**

Pourquoi, au juste, le Canada a-t-il intérêt à promouvoir les droits et libertés de la personne, la paix, la démocratie et la prospérité à l'étranger? Avec quel sérieux défendons-nous pratiquement ces intérêts aujourd'hui?

D'un côté, les Canadiens démontrent un intérêt humanitaire profond envers les pays pauvres, spécialement à travers les organismes non gouvernementaux et les dons personnels. Ce n'est pas entièrement par altruisme, et c'est d'ailleurs très bien ainsi. En effet, lorsque l'on répand la liberté, la paix et la démocratie, on améliore du même coup la sécurité du Canada. Dans une économie mondialisée, la prospérité d'un pays contribue à celle des autres. S'ils deviennent plus prospères, les autres pays achèteront davantage de nos produits et services. Quant aux consommateurs canadiens, ils profiteront aussi d'une concurrence accrue, qui mène à une amélioration constante de la qualité et du prix des produits. Les Canadiens ont donc un intérêt national — tant par égoïsme que par esprit humanitaire — de promouvoir partout la liberté, la paix, la démocratie et la prospérité.

Cet intérêt n'a rien de nouveau. C'est même une tradition chez nous. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les Canadiens ont tellement tenu à protéger la liberté et la démocratie, en Europe et ailleurs, qu'ils sont allés à la guerre pour les défendre. Plus de 100 000 de nos compatriotes ont donné leur vie dans les deux guerres mondiales pour combattre la tyrannie. C'est aussi un Canadien, Lester B. Pearson, qui dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a conçu l'idée des forces de maintien de la paix des Nations Unies. Il fut même un temps où le Canada contribuait vraiment aux missions de paix de l'ONU, en argent, en personnel, en équipement et en leadership. Nous avons aussi participé à la création et aux opérations de l'OTAN, véritable rempart contre l'expansion de la tyrannie soviétique. Enfin, nous avons collaboré avec les États-Unis pour protéger l'espace aérien de l'Amérique du Nord grâce à NORAD.

Mais avec quel sérieux défendons-nous aujourd'hui la liberté, la paix et la démocratie? Nos dirigeants continuent de multiplier les discours et

les déclarations sur le sujet. Ils se montrent encore plus fervents lorsqu'il s'agit de critiquer les initiatives des États-Unis. N'empêche que le Canada est de moins en moins apte et disposé à propager concrètement la liberté, la paix et la démocratie dans le monde.

Nous l'avons déjà écrit : le Canada atteint des creux historiques quant à l'effectif de ses forces armées en proportion de la population, en pourcentage du PIB consacré à la défense, en participation à l'OTAN et à la défense continentale et en contribution tant humaine que matérielle au maintien de la paix. Certes, nous continuons de dépêcher quelques braves soldats aux points chauds de la planète (notons qu'il a fallu l'aide des États-Unis pour les transporter en Afghanistan). Mais nos contingents sont mal équipés. Malgré toute leur bravoure, leur pouvoir d'action est compromis par l'ambivalence et la lâcheté des politiciens, avec leurs fausses démonstrations de prudence et de conviction.

Et avec quel sérieux — vraiment — combattons-nous la pauvreté et le sous-développement à l'étranger ? Les politiciens d'après-guerre ont pris l'habitude de citer leurs contributions à l'aide internationale. Mais comme le mentionne Granatstein, « si le Canada accordait vraiment des budgets conséquents avec ses prétentions humanitaires, on le prendrait peut-être au sérieux, sauf que ... En 2003, le *Center for Global Development* de Washington et la revue *Foreign Policy* ont dressé un classement des 21 pays les plus riches d'après l'effet de leurs politiques sur les pays pauvres (que ce soit sur le plan du commerce, de l'immigration, des placements, du maintien de la paix ou de l'environnement) et le Canada est arrivé au 18<sup>e</sup> rang » (Granatstein, 2003 : 2).

Bien sûr, les recherches nous montrent que l'aide internationale est souvent nuisible et que l'on ferait mieux de libéraliser le commerce pour aider les pays pauvres. Nous devons leur donner accès à notre marché (voir Gwartney et al., 2001, Devarajan, 2001, et Easterly, 2003). Mais là encore, le gouvernement canadien a cédé aux groupes anti-américains et anti-mondialisation et n'a montré aucune vigueur dans l'ouverture des marchés aux pays en développement.

Alors, quelles sont les politiques publiques pouvant le mieux faire avancer les intérêts canadiens dans le monde ? Ces mesures, que nous

détaillerons dans une prochaine parution, doivent inclure : une politique commerciale qui recherche une entente douanière entre le Canada et les États-Unis ; une politique de défense pour restaurer notre capacité de défense du continent et de maintien de la paix à l'étranger ; une politique étrangère qui prend les devants pour promouvoir le libre-échange à l'échelle mondiale — ce qui inclut un meilleur accès au marché canadien pour les pays pauvres — au lieu de dispenser l'aide à des gouvernements ; et par-dessus tout, un appel aux Canadiens pour qu'ils fassent clairement la distinction entre leurs valeurs et leurs intérêts, et pour qu'ils recherchent ces derniers franchement et sans vaciller.



## 5 BEAUCOUP DE DÉFIS À RELEVER

### **CE QUE LA RÉALISATION DE CETTE VISION RAPPORTERAIT EN PRATIQUE AUX CANADIENS**

Supposons un instant que la plupart des recommandations de la section précédente aient été adoptées, avec l'appui vigoureux du public, et qu'on les ait mises en pratique. Voici les avantages qu'une famille canadienne typique devrait en retirer :

#### **MEILLEURE QUALITÉ DE VIE, NOTAMMENT POUR LES SOINS DE SANTÉ**

- ✳ Vous aurez plus de liberté de choix dans vos soins de santé.
- ✳ Vous ne serez plus forcé d'être sur une liste d'attente à cause du monopole d'État sur les soins de santé.
- ✳ Votre province aura plus de liberté et de ressources pour offrir des services de santé de qualité et en temps utile à ses citoyens.
- ✳ Les meilleures solutions seront adoptées partout au Canada, spécialement celles qui peuvent réduire les délais d'attente et améliorer les soins.

#### **MEILLEUR NIVEAU DE VIE**

- ✳ Vos impôts et vos taxes diminueront, puisque les gouvernements vous réclameront moins d'argent.

- ✻ Vous et votre famille aurez un meilleur revenu disponible, et cela vous donnera plus de liberté et de responsabilité.
- ✻ Vous aurez de meilleures perspectives et une meilleure sécurité d'emploi.
- ✻ Votre niveau de vie augmentera substantiellement, comme celui des résidents de pays qui ont adopté avec succès de meilleures politiques publiques.

### **MEILLEURE DÉMOCRATIE ET ASSAINISSEMENT DE LA GESTION PUBLIQUE**

- ✻ Votre province récupérera ses pouvoirs constitutionnels pour appliquer les politiques qui paraissent prioritaires à ses citoyens.
- ✻ Votre gouvernement fédéral sera plus efficace, puisqu'il se concentrera sur ses responsabilités nationales.
- ✻ Votre gouvernement sera plus démocratique, puisqu'il sera moins lourd et que plus de services seront assurés par le palier de gouvernement le plus proche de vous.

### **PLUS DE CONFIANCE ET DE FIERTÉ À L'ÉGARD DU RÔLE INTERNATIONAL DU CANADA**

- ✻ Votre prospérité sera mieux assurée grâce aux initiatives d'Ottawa, spécialement auprès des États-Unis, pour accroître notre commerce international.
- ✻ Vous serez rassurés grâce à la restauration de la défense nationale.
- ✻ Vous n'aurez plus à rougir de l'incapacité du Canada de joindre le geste à la parole sur la scène internationale.
- ✻ Vous serez plus fiers de votre pays, puisque le Canada assumera ses responsabilités dans la défense de la liberté et de la démocratie, dans le maintien de la paix et dans la promotion du développement économique des pays pauvres.

**ATTITUDES DES CANADIENS FACE À LA LIBERTÉ  
DE CHOIX ET À LA RESPONSABILITÉ**



## 6 COMPRENDRE LES ATTITUDES DES CANADIENS

La mise en œuvre de notre vision du Canada dépend de l'habileté et de la volonté des chefs politiques et des leaders d'opinion de comprendre, de préciser, d'approfondir et de modeler certaines attitudes et croyances de la population, pour les sensibiliser à la liberté de choix et à la responsabilisation personnelle.

Pour faciliter ce processus, l'Institut Fraser a demandé à André Turcotte, professeur en science des communications de masse à l'Université Carleton et président de Feedback Research Corporation, de réaliser un sondage national d'opinion publique auprès de 1 500 Canadiens, entre le 3 et le 15 décembre 2004. Avec un tel échantillon, la marge d'erreur est de plus ou moins 2,8 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Les résultats détaillés de ce sondage sont disponibles à :

[www.fraserinstitute.ca/strongandfree](http://www.fraserinstitute.ca/strongandfree) ou [www.fraserinstitute.ca](http://www.fraserinstitute.ca).

### **QUATRE ENJEUX DE POLITIQUES PUBLIQUES POUR LESQUELLES LES CANADIENS VEULENT UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ DE CHOIX**

- ✳ 70 % des Canadiens souhaitent choisir librement leurs fournisseurs de soins de santé.
- ✳ 55 % des Canadiens considèrent que les parents devraient avoir le loisir de verser les taxes scolaires à l'établissement de leur choix. Ce résultat grimpe à 64 % dans l'optique où le choix du parent entraînerait pour l'État un coût inférieur au coût de l'enseignement public.

- ✿ 52 % des Canadiens considèrent que l'économie du pays se porterait mieux si les entreprises, les investisseurs, les travailleurs et les consommateurs, jouissaient d'une plus grande liberté pour mener leurs affaires comme ils l'entendent, c'est-à-dire s'il y avait moins de réglementation gouvernementale.
- ✿ 68 % des Canadiens sont convaincus qu'une diminution des impôts aurait plus de chance d'améliorer leur qualité de vie qu'une augmentation. Cette attitude signifie que les Canadiens veulent disposer d'un plus grand pouvoir d'achat et d'investissement, mais aussi, dans une proportion de 64 %, qu'ils ne sont pas satisfaits de la valeur des services fournis par l'État par rapport aux impôts payés.

Ces résultats témoignent d'une formidable réceptivité de la population à l'égard des principes de notre vision du Canada, soit les politiques visant à libéraliser les soins de santé, l'enseignement et l'économie et à augmenter la part de richesse nationale des personnes, des familles, des entreprises et des autres composantes de la société civile. Il reste cependant beaucoup à faire pour accéder au désir d'une plus grande liberté des Canadiens dans d'autres secteurs des politiques publiques et pour corriger les incohérences de nos attitudes à l'égard de la liberté de choix et de la responsabilité.

### **APPROFONDIR LA COMPRÉHENSION DES ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA LIBERTÉ DE CHOIX, DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA RESPONSABILITÉ**

Malgré que les Canadiens manifestent majoritairement leur désir d'une plus grande liberté de choix dans des *sujets précis* comme les soins de santé, l'enseignement et l'économie, ils répondent « suffisamment » dans une proportion de 69 % à la question plus générale : « Considérez-vous avoir trop, pas assez ou suffisamment de liberté de choix et de contrôle dans votre vie? » Par conséquent, les tenants d'une plus grande liberté de choix l'expriment plus facilement dans des sujets précis (p. ex., les services

sociaux, les habitudes de vie, les options politiques, l'activité économique) qu'ils ne sont enclins à rechercher le principe fondamental ou la notion abstraite de la liberté.

Tandis que 70 % des Canadiens veulent choisir leurs fournisseurs de soins de santé, ils sont 51 % à déclarer que l'État leur accorde suffisamment de liberté en la matière. Dans une proportion de 51 %, les Canadiens sont d'accord pour que la prestation des soins de santé relève principalement de l'État, mais ils sont 44 % à souhaiter une combinaison de services publics et de services privés.

Compte tenu de ces résultats, il semble que beaucoup de Canadiens veulent une plus grande liberté de choix, tout en étant satisfaits du monopole exercé par l'État en matière de santé. Il s'agit là d'un segment du sondage qu'il faudra certainement approfondir pour en corriger les incohérences. Cependant, le nombre élevé de Canadiens favorables à une combinaison de services publics et de services privés de santé, compatible avec la forte demande d'une plus grande liberté de choix, devrait nous inviter à faire porter le débat sur le « mix » public-privé le plus approprié en matière de fourniture et de financement des soins de santé plutôt que sur les soins publics *versus* ceux du privé.

Le sondage révèle que les Canadiens sont disposés à assumer davantage de responsabilités personnelles pour leur bien-être dans différents secteurs (voir ci-après), exception faite de la protection de l'environnement. En effet, 31 % des répondants affirment devoir renforcer leur responsabilité de protection de l'environnement, par opposition à 55 % de Canadiens qui délèguent cette responsabilité à l'État. Ces résultats suggèrent que les Canadiens souhaitent une réglementation plus rigoureuse des comportements de consommation et de production nuisibles pour l'environnement; mais ils supposent également qu'il faut sensibiliser davantage la population aux effets de la consommation des biens et services sur l'environnement, puisque tout changement dans nos habitudes de vie peut véritablement améliorer la qualité de l'environnement.

Les Canadiens sont déçus, dans une proportion de 58 %, de leur pouvoir d'influence sur les décisions de l'État entre deux élections.

Il s'agit du degré d'insatisfaction le plus fort obtenu en rapport avec différents aspects de l'exercice du pouvoir. En effet, 71 % des répondants sont relativement satisfaits du système électoral canadien, 63 % apprécient la représentation des intérêts provinciaux au Parlement fédéral et 59 % conviennent de la qualité générale de leur représentation politique. Ces résultats semblent suggérer que les électeurs négligent ou ignorent la relation entre leur incapacité de contrôler l'État entre deux élections et la façon de choisir leurs représentants élus et d'en surveiller la performance. Par conséquent, il y a tout lieu d'approfondir cette portion de notre enquête.

Plus de deux tiers des répondants, soit 70 %, considèrent que le Canada a le devoir de protéger les droits et la liberté dans d'autres pays. Ils sont 53 % à reprendre cette affirmation, quand bien même ce devoir donne lieu à une participation active dans des conflits armés. Ces résultats sont tout à l'honneur des Canadiens qui reconnaissent l'indivisibilité du concept de liberté, qu'importe l'endroit et la situation. Ils savent que la liberté à l'étranger est nécessaire pour garantir la liberté et la démocratie au Canada. Étonnamment, 65 % des répondants considèrent que l'obligation du Canada à l'égard de la protection des droits et de la liberté à l'étranger doit se limiter à des missions de maintien de la paix. Or, pour maintenir la paix, il faut que d'autres nations aient préalablement réussi à rétablir la paix. Confrontés à une éventuelle participation du Canada dans des conflits visant à rétablir la paix, 10 % ont donné un appui indéfectible et 23 % ont donné un appui conditionnel. Le sondage a donné des résultats très comparables dans deux situations distinctes, à savoir la participation du Canada aux guerres en Afghanistan et en Irak (contribution minimale) et la participation dans les deux conflits mondiaux (engagement total). Pour que le Canada reprenne un rôle international de premier plan, les politiciens devront sensibiliser les Canadiens à l'importance du rétablissement de la paix, de manière à ce que leur appui pour les missions de maintien de la paix s'exprime également dans des mesures d'augmentation de la capacité canadienne de rétablissement de la paix.

### **CINQ ENJEUX DE POLITIQUES PUBLIQUES POUR LESQUELLES LES CANADIENS SONT DISPOSÉS À ASSUMER DAVANTAGE DE RESPONSABILITÉS**

- ✿ 66 % des Canadiens considèrent qu'ils doivent être davantage responsables pour leur santé personnelle. Ils sont encore plus nombreux, 72 %, à reconnaître que les habitudes de vie nuisibles pour la santé devraient entraîner une responsabilité personnelle pour le coût additionnel des soins de santé liés à ces habitudes.
- ✿ 56 % des Canadiens considèrent qu'ils devraient s'occuper davantage de leur propre éducation, mais le groupe d'âges de 18 à 34 ans se détache de cette majorité, à 33 %.
- ✿ 51 % des Canadiens considèrent qu'ils doivent s'occuper davantage de subvenir à leur retraite, comparativement à 41 % qui délèguent cette responsabilité à l'État.
- ✿ 51 % des Canadiens sont d'accord avec l'énoncé : « Pour éviter que l'État ne restreigne la liberté individuelle, il faut que les citoyens soient plus responsables financièrement. » Dans le même ordre d'idée, 41 % des Canadiens sont d'accord avec l'énoncé : « Les Canadiens devraient assumer davantage de responsabilités à l'égard de leur bien-être économique. » Trente-quatre pour cent des répondants sont d'avis que l'État devrait assumer davantage de responsabilités à l'égard du bien-être économique des citoyens alors que 21 % des répondants ont une position neutre sur le sujet.
- ✿ 64 % des Canadiens et 74 % des répondants de 18 à 34 ans reconnaissent qu'ils doivent assumer leur part de responsabilité pour améliorer le fonctionnement de la démocratie au Canada, par opposition à 29 % de tous les répondants qui s'en remettent à l'État pour réaliser cet objectif.

Ces résultats montrent que les Canadiens sont tout à fait disposés à assumer davantage de responsabilités personnelles pour leur santé, leur éducation, leur retraite et leur bien-être économique. Il s'agit d'une attitude essentielle pour la mise en œuvre et l'acceptation de politiques publiques de responsabilisation. Il faut se réjouir tout particulièrement du fait que 74 % des Canadiens âgés de 18 à 34 ans reconnaissent devoir assumer leur part de responsabilités pour améliorer le fonctionnement de la démocratie. Dans les pays développés, ce groupe d'âges comprend habituellement les personnes les plus désabusées par la politique et associées au phénomène de déficit démocratique. Les politiciens visionnaires devront désormais convertir concrètement les bonnes dispositions des Canadiens dans des mesures et un élan de réforme qui feront du Canada la fédération démocratique la mieux régie au monde.

## RÉFÉRENCES

Banque Mondiale (2004). *Indicateurs du développement dans le monde*. Base de données en ligne : <http://www.worldbank.org>.

Chambers of Commerce of Ireland (2003). “Chambers Warn of Strain Labour Shortages are Placing on Business.” Dublin, IE: Chambers of Commerce.

Chao, Johnny C.P., et Herbert G. Grubel (1998). “Optimal Levels of Spending and Taxation in Canada.” Dans Herbert G. Grubel, dir. *How To Use the Fiscal Surplus: What is the Optimal Size of Government?* Vancouver: Institut Fraser. 53–68.

Clarke, Rory, et Eileen Capponi (2004). *L'OCDE en chiffres : édition 2004*, Paris: OCDE.

Devarajan, Shantayanan, David Dollar, et Torgny Holmgren, dir. (2001). *Aid and Reform in Africa: Lessons from Ten Case Studies*. Washington, D.C.: Banque mondiale.

Dymond, Bill, et Michael Hart (2004). “Canada and the New American Empire: Asking the Right Questions.” *Policy Options/Options politiques*, juin-juillet: 65–72.

Easterly, William (2003). “Can Foreign Aid Buy Growth?,” *Journal of Economic Perspectives*, American Economic Association, 17 (3): 23–48.

Esmail, Nadeem, et Michael Walker (2004). *How Good is Canadian Health Care?* Critical Issues Bulletin. Vancouver: Institut Fraser.

Élections Canada (2004). Élections Canada : Élections passées (16 septembre). En-ligne, <http://www.elections.ca/>.

Goldfarb, Danielle, et William Robson (2003). *Risky Business: U.S. Border Security and the Threat to Canadian Exports*. Toronto: C. D. Howe Institute.

Granatstein, J.L. (2003). “The Importance of Being Less Earnest.” C.D. Howe Institute Benefactors Lecture (21 octobre 2003) Toronto.

Grubel, Herbert, dir. (1998). *How to Use the Fiscal Surplus: What Is the Optimal Size of Government?* Vancouver: Institut Fraser.

Gwartney, James, Chuck Skipton, et Robert Lawson (2001). “Trade Openness, Income Levels, and Economic Growth”. Dans James Gwartney et Robert Lawson. *Economic Freedom of the World: 2001 Annual Report*. Vancouver: Institut Fraser. 71–87.

Industrie Canada (2005). Données sur le commerce en direct. <http://strategis.ic.gc.ca> (en date du 11 mars 2005).

International Institute for Strategic Studies (2002). *The Military Balance 2002–2003*. London: Oxford University Press.

McMahon, Fred (2000). *Road to Growth*. Halifax, N.-É.: Atlantic Institute for Market Studies.

Ministère des Finances du Canada (2005). *Le Budget Fédéral 2005*. Ottawa: Ministère des Finances.

O’Farrell, P.N., en collaboration avec Gardner Pinfold Consulting Economists Ltd. (1990). *Small Manufacturing Competitiveness and Performance: An Analysis of Matched Pairs in Nova Scotia and New England*, commandé par le ministère de l’Industrie, du Commerce et de la Technologie de la Nouvelle-Écosse et l’Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Pammett, Jon H., et Lawrence LeDuc (2003). « Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants ». Ottawa : Élections Canada.

Statistique Canada (2001). Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000–2026. Ottawa : Statistique Canada.

Tanzi, Vito, et Ludger Schuknecht (1998). “Can Small Governments Secure Economic and Social Well-Being?” Dans Herbert Grubel, dir., *How to Use the Fiscal Surplus: What is the Optimal Size of Government?* Vancouver: Institut Fraser. 69–92.

United States Bureau of Labour Statistics (2005). Foreign Labour Statistics. <http://data.bls.gov/> (en date du 7 mars 2005).

Vaillancourt, François (1989). *The Administrative and Compliance Costs of the Personal Income Tax and Payroll Tax System in Canada, 1986*. Canadian Tax Paper No. 86. Toronto et Montréal : Association canadienne d’études fiscales.

Veldhuis, Neils, et Jason Clemens (2004). “Does Canada Have a Marriage Tax Penalty.” *Fraser Forum* (Mars): 9–12.

Veldhuis, Neils, Joel Emes, et Michael Walker (2003). *Tax Facts 13*. Vancouver: Institut Fraser.

Wilson, Thomas A. (2003). “An Evaluation of Business Taxes in Canada.” Dans Herbert Grubel, dir. *Tax Reform in Canada: Our Path to Greater Prosperity*. Vancouver : Institut Fraser. 111–38.